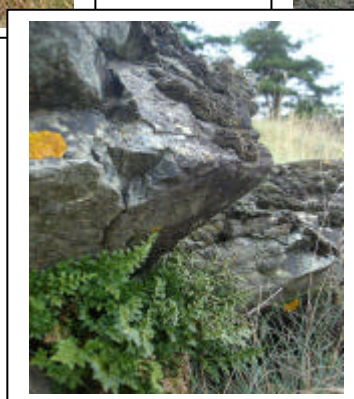


Le Suc de Clava

Révision du Document d'objectifs

Version provisoire



commune de Savas
département Ardèche



Sommaire

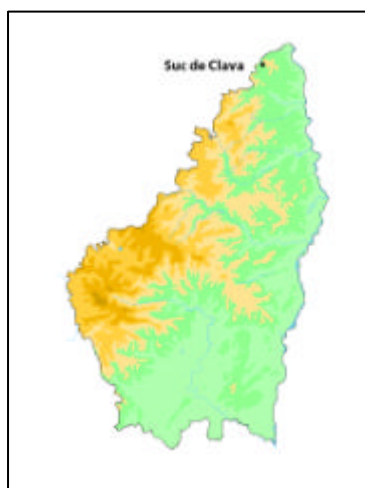
Présentation	2
<hr/>	
I – Evaluation du document d’objectifs	4
<hr/>	
A - Bilan des objectifs et des actions	4
• Bilan de l’objectif N°1 : Maintenir et restaurer les habitats des affleurements de serpentine	4
• Bilan de l’objectif N°2 : Maintenir et restaurer les habitats de pelouse sèche	10
• Bilan de l’objectif N°3 : Maîtriser la fréquentation sur le site	16
• Bilan du relationnel avec les partenaires locaux et financiers	18
B – Mise à jour du diagnostic	21
• Informations générales	21
• Environnement et patrimoine naturel	23
• Activités socio-économiques	35
• Bilan des enjeux	35
II - Document d’objectifs	37
<hr/>	
• Objectifs	37
• Les cahiers des charges et la Charte Natura 2000	41
• Plan de travail annuel	58
Annexes	60
<hr/>	

Présentation

Le Suc de Clava était déjà connu à la fin du siècle dernier pour la présence d'espèces végétales remarquables. Cependant, c'est grâce aux découvertes de BERTHET (1987) et de PRUDHOMME (1988) ainsi qu'aux travaux de DELAIGUE (1989), que la connaissance floristique du site a beaucoup progressé. C'est ce dernier qui, constatant des dépôts sauvages sur le site, alerta le maire, les associations de protection de la nature et le Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels fin 1994.

Les conventions de gestion ont été signées en 1995 et 1996. Le premier plan de gestion a été rédigé en 1996.

Le Suc de Clava est entré dans le réseau Natura 2000 en 2004 : site **FR 8201671** (B28) (publication des Sites d'Intérêt Communautaire au Journal Officiel de l'Union européenne le 7 décembre 2004).



 Voir la carte N°2 : Localisation sur photographie aérienne

Description

- Surface : 9,2 hectares
- Altitude : 570 à 600 mètres
- Localisation

Le Suc de Clava se trouve au nord du département de l'Ardèche, à moins d'un kilomètre du département de la Loire (en bordure du Parc Naturel Régional du Pilat), sur la commune de Savas (située au nord d'Annonay).

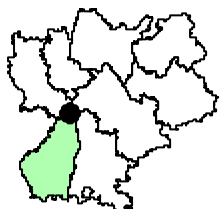
- Description biogéographique

Le site se présente sous la forme d'un dôme de pelouse sèche colonisé par une ceinture de Pins sylvestres côté nord. Il s'agit du seul affleurement de serpentine relativement étendu de la bordure orientale du massif central. A cette particularité géologique correspond une végétation peu banale. En effet, sur cette roche se développe un sol pauvre à la fois en silice et en calcium, mais à forte teneur en éléments toxiques. On observe une sécheresse extrême due au sol superficiel. Aussi, la flore se caractérise par une faible diversité d'espèces et par la présence d'espèces en disjonction d'aires et d'espèces serpentinophytes (espèces ou variétés ne croissant que sur serpentine).

- Les documents de gestion

Le site a fait l'objet d'un plan de gestion (rédigé en 1996 et modifié en 1998). Puis le document d'objectifs a été rédigé en 2000, mais le bilan du plan de gestion n'a pas été réalisé.

1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Plan de gestion (modifications en 1998)			Document d'objectifs					




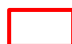
SUC DE CLAVA (07)

Carte 1 : Localisation sur photographie aérienne (photo IGN 2002)



CONSERVATOIRE RHONE-ALPES
DES ESPACES NATURELS
Cartographie : CREN (2008)
Photographie aérienne IGN de 2002
Données : DDAF

Légende

-  Limites du site B28 (limites précises à confirmer en comité de pilotage)
-  Limites cadastrales

I – Evaluation du document d'objectifs

L'évaluation portera à la fois sur le document d'objectifs (2000-2005) et le plan de gestion (1997-1999).

Rappel des objectifs:

Objectif N°1 : Maintenir et restaurer les habitats des affleurements de serpentine

Objectif N°2 : Maintenir et restaurer les habitats de pelouse sèche

Objectif N°3 : Maîtriser la fréquentation sur le site

A – BILAN DES OBJECTIFS ET DES ACTIONS

Bilan de l'objectif N°1 : Maintenir et restaurer les habitats des affleurements de serpentine

- Rappel de la valeur patrimoniale

Les affleurements de serpentine sont des milieux d'intérêt communautaire. C'est ce qui a permis au site d'être inscrit dans divers inventaires, d'être intégré au programme Life "Pelouses sèches" et de faire l'objet d'un Document d'objectifs.

Ces zones de surface réduite abritent une flore exceptionnelle, et notamment la seule station française de Doradille à feuilles en coin (*Asplenium cuneifolium*) ainsi que des populations importantes de *Notholaena* de *Marantae* (*Notholaena marantae*).

- Problématique

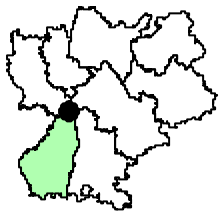
Les espèces de forte valeur patrimoniale des affleurements de serpentine ne se rencontrent que dans des zones bien exposées au Sud. Elles sont donc dépendantes de conditions de sécheresse et d'ensoleillement intenses. Or, la dynamique naturelle de colonisation du Pin sylvestre tend à menacer ces stations (création d'ombrage et modification du micro-climat, dépôt d'aiguilles sur le sol,...).

Le Suc de Clava étant la seule station française de Doradille à feuilles en coin (*Asplenium cuneifolium*), il convient d'une part de suivre l'évolution de la population et d'autre part de ne pas compromettre la survie de l'espèce par l'intermédiaire d'une fréquentation mal contrôlée.

Une problématique particulière concerne la parcelle privée qui a reçu un dépôt de gravats (dépôt enlevé en 1997).

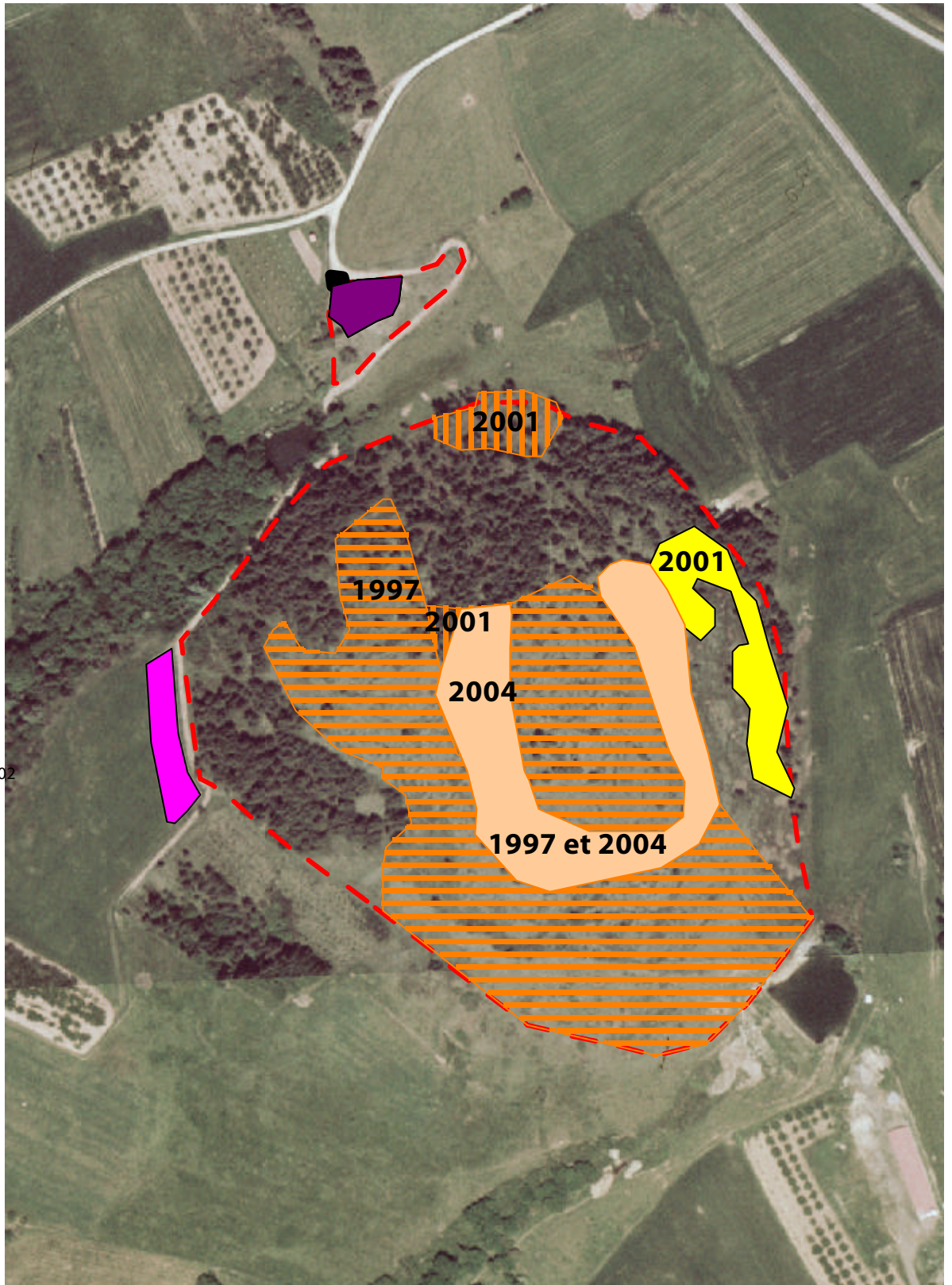
• Les travaux proposés et réalisés dans le plan de gestion et le document d'objectifs pour l'objectif 1 (et 2 en partie)

	Plan de gestion 1997-1999		Document d'objectifs 2000-2005 et Contrat Natura 2000 (2004-2008)		
	Actions proposées	Actions réalisées	Actions proposées dans le Document d'objectifs	Actions proposées Contrat Natura 2000	Actions réalisées
Restauration	Bûcheronnage des pins : Pour obj 1 : dégager les affleurements de serpentine se trouvant sous l'ombrage de Pins	02-04/1997 : Chantier réalisé avec les habitants de la commune : coupe et andainage sous les arbres les plus proches	Bûcheronnage des pins + exportation pour obj 1 : dégager les affleurements de serpentine se trouvant sous l'ombrage de Pins	Bûcheronnage des pins + exportation pour obj 1 : 2004 : réduction de 50% des bosquets	2002 : dégagement au niveau de la couronne des pins (IMPACT) 09/2004 (et 01/2005) : dégagement au niveau de la couronne des pins + brûlage sur parcelle adjacente
	Pour obj 2 : limiter le recouvrement des Pins sur la pelouse	03/1999 : Chantier réalisé avec les habitants de la commune : ramassage des produits de la coupe de 1997, transport par tracteur+ remorque (3 remorques) et brûlage sur une parcelle adjacente au Suc..	Bûcheronnage des pins + exportation pour obj 2 : limiter le recouvrement des Pins sur la pelouse : <ul style="list-style-type: none"> dégager la partie sud-est du Suc, ouvrir le champ de vision sur le suc à partir de la parcelle privée. 	Bûcheronnage des pins + exportation pour obj 2 : 2008 : Coupe des pins en bordure des milieux ouverts	12/2001 : <ul style="list-style-type: none"> dégagement dans la partie sud-est du Suc : bûcheronnage (SASSOLAS) + débardage au cheval (GUIGNAND) + déchiquetage en plaquettes (PEROCHON) + exportation de 180 m3 de plaquettes (DESSEMOND) + récupération du bois et prêt de la parcelle (SEUX) + ratissage (IMPACT) dégagement des dégâts de la tempête : bûcheronnage + débardage au cheval + brûlage (GUIGNAND) dégagement au sommet du Suc (IMPACT)
			Décapage de la litière d'aiguilles de pins (au niveau des anciens emplacements de Pins)	Pas d'actions prévues pour obj 1 (affleurements)	Bûcheronnage 2008 annulé Décapage non réalisé
	Restauration de la station à Minuartie : Enlèvement des gravats par décapage et exportation en décharge	01-02/1997 : 360 m ³ de gravats évacués en décharge (Entreprise GIRARD : pelleuse + camion benne) – difficultés liées aux intempéries et à la pente (pb de dévalement des gravats). Pose d'un panneau d'interdiction de dépôt de gravats.	Restauration de la station à Minuartie : Lutte contre la présence d'espèces rudérales sur le secteur décapé : fauche ou arrachage, suppression des derniers gravats,...	Pas d'actions prévues	06/2000 et 2001 : Fauche des espèces rudérales
Entretien	Arrachage manuel des plantules de pin (pour obj 1 et 2)	Arrachage en 1998 et 1999	Idem	Idem	Arrachage annuel depuis 1998 : 2000 plantules arrachées en 10 ans, soit en moyenne 200/an. Mais de moins en moins au fur et à mesure des années : 300/an en moy de 1998 à 2003, 40/an en moy de 2004 à 2007.










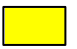
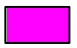
Carte 2 : Travaux réalisés dans le cadre de l'objectif 1 : Maintenir et restaurer les habitats des affleurements de serpentine

Suc de Clava (07)



Cartographie : CREN (2007)
Photographie aérienne IGN de 2002
Données : CREN

Légende

-  Limite du site B28
-  Arrachage des plantules de pins (1998 à 2007)
-  Bûcheronnage sélectif (1997) et enlèvement des rémanents en 1999
-  Bûcheronnage sélectif (2001)
-  Bûcheronnage sélectif (2004)
-  Enlèvement des gravats (1997), fauche des espèces rudérales (2000 et 2001)
-  Pose d'un panneau d'interdiction de dépôt de gravats (1997)
-  Coupe à blanc (2001)
-  Brûlage des rémanents (1999 et 2004)



Restauration de la station de Minuartie : après décapage en 1997 (photo R.LAMBERET)



Bûcheronnage des pins : chantier CREN 1997 (photo R.LAMBERET)



Broyage et exportation dans les secteurs à Brachypode : chantier CREN 1998



Bûcheronnage des pins sur la partie est du site : chantier 2001 (photo 02/2002)



Nettoyage des dégâts de la tempête : chantier Dominique GUIGNAND (2001)



Débardage à cheval Dominique GUIGNAND (2001)



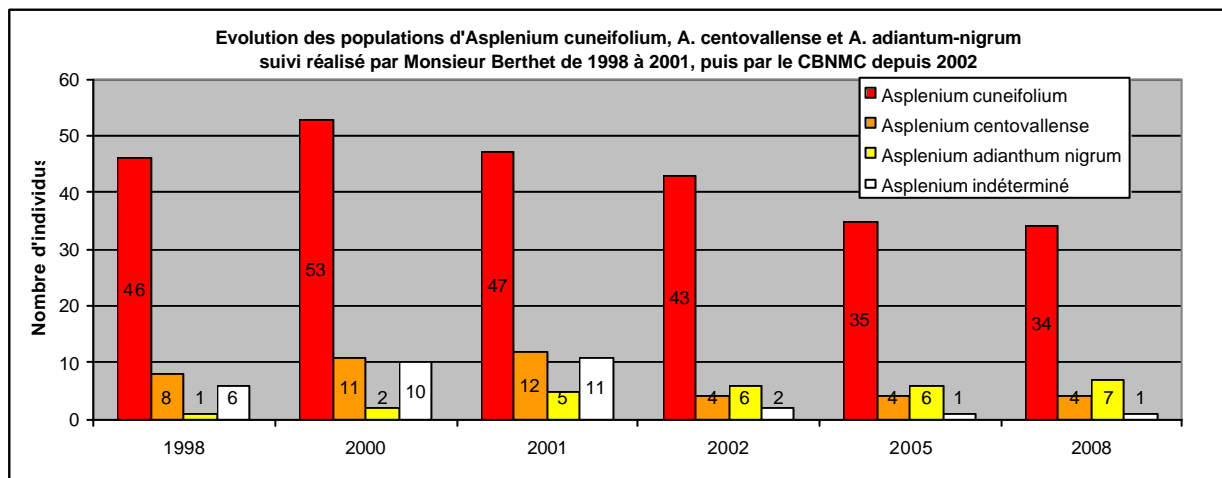
Bûcheronnage des pins : chantier CREN et association Impact 2002 (photo R.LAMBERET)

• Les suivis proposés et réalisés dans le plan de gestion et le document d'objectifs (objectif 1)

Plan de gestion 1997-1999		Document d'objectifs 2000-2005		Méthode	Résultats
Suivis proposés	Suivis réalisés	Suivis proposés	Suivis réalisés		
Suivi des populations de fougères remarquables	1997 (mais pas de distinction entre les 3 aspleniums), 1998	Idem + <i>Asplenium centovallense</i> et <i>A. adiantum nigrum</i>	2000, 2001, 2002, 2005, 2008 (depuis 2002, suivi réalisé par le CBNMC)		Grphe 1 : On constate que l' <i>Asplenium cuneifolium</i> est en régression depuis 2000 : -35%, soit en moyenne 4,4% par an. Les causes ne sont pas connues. <i>Asplenium centovallense</i> sembler également en régression (12 individus en 2001 contre 4 depuis 2002). (Voir hypothèses page suivante)
	1998, 1999	Suivi de la Minuartie de Diomède (<i>Minuartia laricifolia</i> ssp. <i>diomedis</i>)	2001, 2003, 2005	Cartographie abandonnée au profit d'1 placette de 16 m ² . 2 ^{ème} placette en 2005.	<ul style="list-style-type: none"> Fort développement des espèces rudérales les 2 années suivant la restauration (15% en 1999), puis diminution de la présence de ces espèces (0,9% en 2005), Développement des espèces de pelouse sèches (23% de recouvrement en 2005), Premiers individus de Minuartie de Diomède (2 petites touffes) sont observés en 2005 sur le relevé, soit 9 ans après l'opération de décapage de 1996. L'espèce est présente en périphérie. Sur la 2^{ème} placette, 10 touffes de Minuartie sont présentes en 2005.
		Inventaire des lichens	2003 (Grégory AGNELLO, université de Grenoble)		43 espèces de lichens ont été identifiées, soit une flore lichénique très variée ; mais aucune espèce remarquable. La flore lichénique est principalement calcifuge et nitrophile (en lien avec les déjections d'animaux sur les rochers). Modifications morphologiques notées en lien avec la présence de métaux lourds dans le substrat.



Asplenium cuneifolium



• Evaluation de l'objectif N°1

La restauration de la station de Minuartie a été réalisée (enlèvement des gravats) et les suivis montrent que la végétation de pelouse se réinstalle progressivement, ainsi que la Minuartie.

La gestion liée aux fougères remarquables a été réalisée : coupe des principaux pins formant un ombrage sur les affleurements de serpentine (présentant ou non des fougères) et arrachage des plantules de pins. Néanmoins, on constate une baisse du nombre d'individus d'*Asplenium cuneifolium* depuis 2000. Plusieurs hypothèses sont formulées :

- Prélèvements :
 - prélèvements par des botanistes
 - prélèvements par des chercheurs s'intéressant à la végétation des "sols pollués" (des prélèvements auraient été réalisés en 2003-2004)
- Méthodologie :
 - difficulté de dénombrement des individus liée à la croissance en " touffes "
 - changement d'observateur entre 2001 et 2002 (mais cela n'explique pas la baisse entre 2002 et 2008)
- Modification des conditions météorologiques : impact d'épisodes de sécheresse
- Modification des conditions stationnelles : impact de la gestion réalisée : le bûcheronnage de Pins sylvestres formant un ombrage à certains affleurements aurait pu avoir, contrairement à l'objectif visé, un impact négatif sur les conditions stationnelles.

Le suivi des *Aspleniums* est donc à poursuivre pour essayer de déterminer la cause de cette régression.

Bilan de l'objectif N°2 : Maintenir et restaurer les habitats de pelouse sèche

- **Rappel de la valeur patrimoniale**

Les pelouses sèches sont des habitats d'intérêt communautaire. Celles du Suc de Clava ont un intérêt particulier, puisqu'elles se développent sur un substrat rare : la serpentine. Le cortège d'espèces associé est donc très original.

Quelques espèces remarquables liées aux pelouses sèches : flore (*Minuartia laricifolia ssp. diomedis*), papillons (Mercure et Hermite), orthoptères (Criquet des grouettes, Oedipode soufré, Oedipode rouge), oiseaux (Huppe, Engoulevent, Pie-grièche écorcheur,...).

- **Problématique**

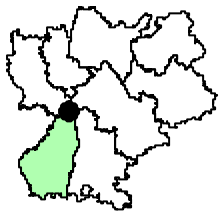
La dynamique de colonisation des Pins sylvestres menace à terme les espaces ouverts.

L'extrémité sud, constituée par une pelouse à Brome dressé, est colonisée par des fourrés arbustifs.

La menace potentielle liée à la présence de graminées sociales (Brachypode, Brôme) et de Callune avait été identifiée.

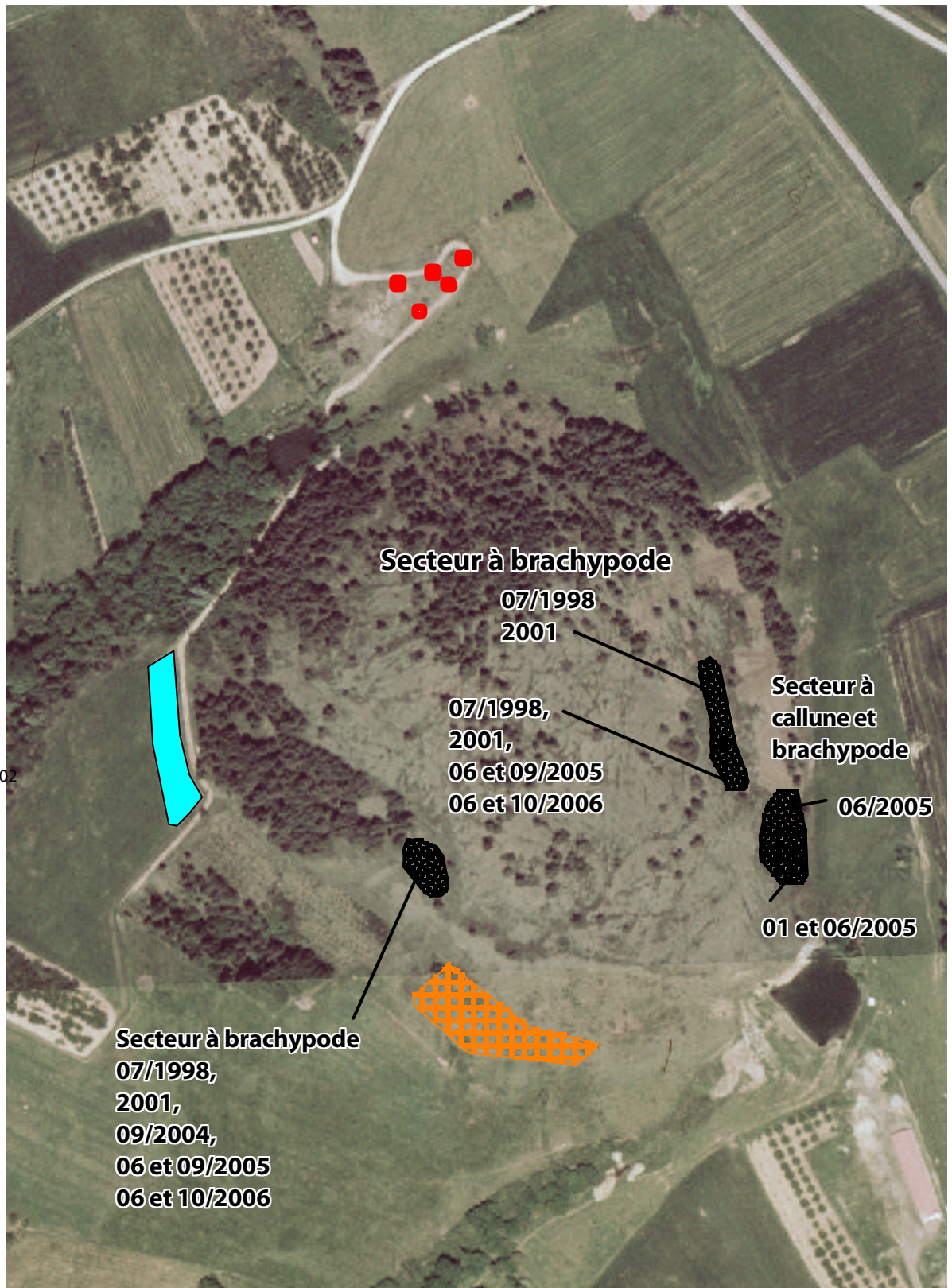
• Les travaux proposés et réalisés dans le plan de gestion et le document d'objectifs (objectif 2)

	Plan de gestion 1997-1999		Document d'objectifs 2000-2005 et Contrat Natura 2000		
	Actions proposées	Actions réalisées	Actions proposées dans le Document d'objectifs (2000-2005)	Actions proposées dans le Contrat Natura 2000 (2004-2008)	Actions réalisées
Restauration	Bûcheronnage des pins pour obj 2 (voir obj 1)	Voir objectif 1	Bûcheronnage des pins + exportation pour obj 2 (voir obj 1)	Bûcheronnage des pins + exportation pour obj 2 (voir obj 1)	Voir objectif 1
			Restauration de la pelouse écorchée par le décapage de la litière d'aiguilles de pins + exportation	Idem	Action non réalisée
			Lutte contre l'Ambrosie : arrachage précoce suivi d'un brûlage (avant sa période de floraison).		2000 et 2001 : arrachage de l'ambrosie. Elle n'est plus observée ensuite.
Entretien	Arrachage manuel des plantules de Pins sylvestres	Voir objectif 1	Idem	Idem	Voir objectif 1
	Débroussaillage ménagé dans la fruticée : suppression d'arbustes, réduction de certains îlots,..., tous les 5/10 ans (maintenir des buissons pour la Pie-grièche).	1999 : débroussaillage + exportation	Idem	Coupe des ligneux et exportation tous les 5 ans –	2001 : Chantier par association Impact 2002 : Chantier CREN Prévu en 2008
	Fauche de la Callune : test de fauche à réaliser en fin de période de végétation (à partir de mi-août), avec exportation.		Idem	Fauche de la Callune : tous les 2 ans en fin de période de végétation (à partir de mi-août), sur 0,2 ha.	Action réalisée uniquement en 2005 : 01/2005 : Fauche + exportation
Restauration et entretien	Fauche de restauration des pelouses envahies par le Brachypode : 1 à 2 fauches annuelles pendant la période de végétation, avec exportation	15/07/1998 : Fauche (débroussailleuse manuelle) + exportation (rateau) sur 2 secteurs	Fauche du Brachypode + exportation : fauche annuelle pendant la période de végétation. En fonction des résultats du suivi, la fauche sur ce secteur sera ou non poursuivie.	Double fauche du Brachypode + exportation : tous les 2 ans, 2 fois par an (juin et septembre-octobre), sur 0,1 ha	2001 : Fauche (débroussailleuse manuelle) + exportation (râteau) sur 2 secteurs 09/2004 : Fauche + exportation sur 1 secteur 2005 : double fauche + exportation : 06/2005 : fauche de 3 secteurs (dont 1 fauché en janvier pour la Callune) 09/2005 : fauche de 2 secteurs 06 et 10/2006 : double fauche + exportation sur 2 secteurs



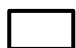
Carte 3 : Travaux réalisés dans le cadre de l'objectif 2 : maintenir et restaurer les habitats de pelouse sèche et de l'objectif 3 : maîtriser la fréquentation

Suc de Clava (07)





Cartographie : CREN (2007)
Photographie aérienne IGN de 2002
Données : CREN


Légende

 Limite du site B28

Objectif 2 (voir aussi carte 2)

 Arrachage de l'ambrosie (2000 et 2001)

 Débroussaillage dans la fruticée (1999, 2001, 2002)

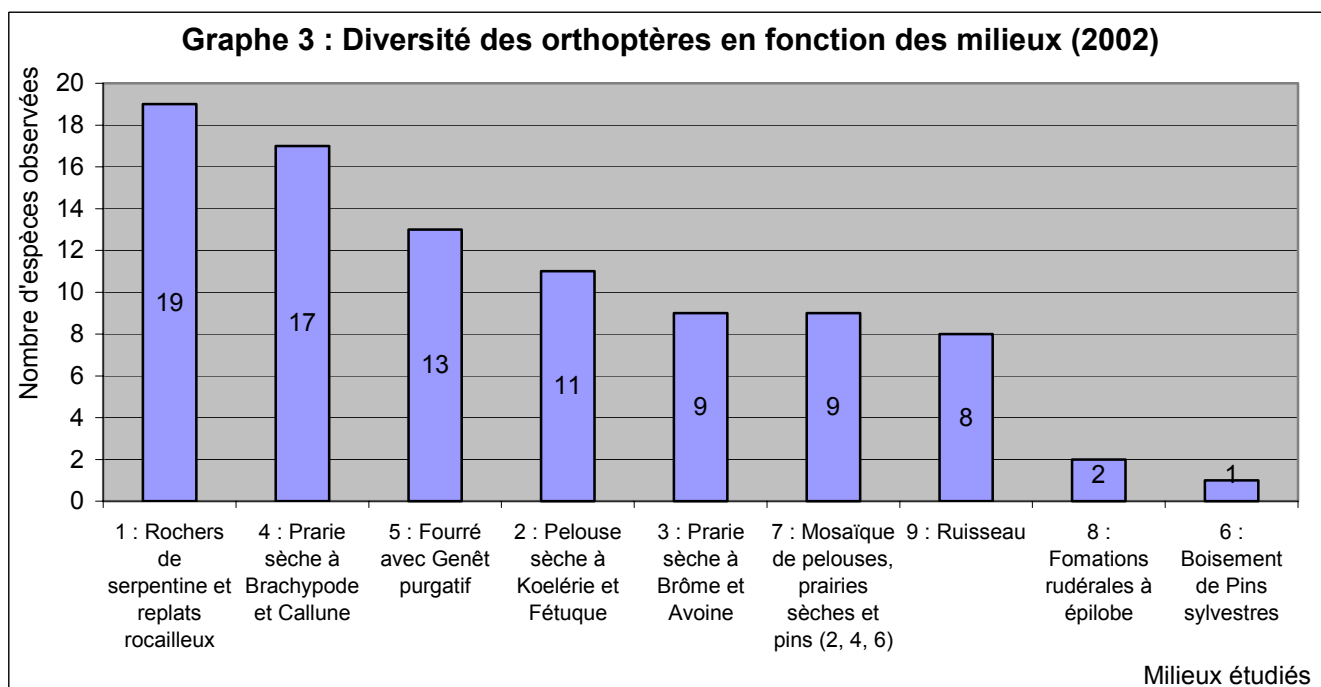
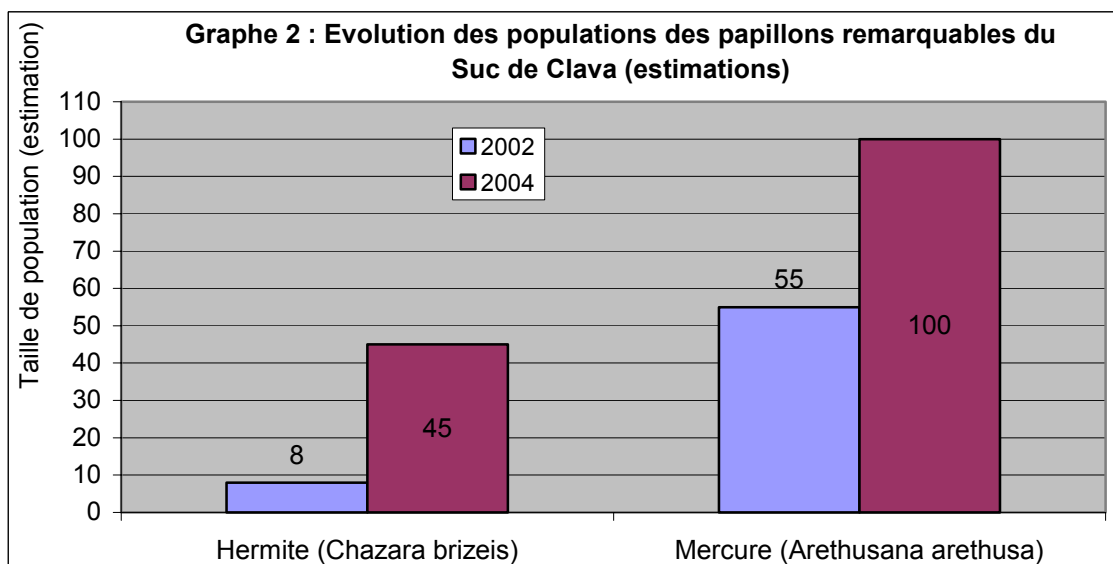
 Fauche et exportation (secteurs à brachypode et/ou à callune)

Objectif 3

 Pose de panneaux pédagogiques

• Les suivis proposés et réalisés dans le plan de gestion et le document d'objectifs (objectif 2)

Suivis proposés dans PDG 1997-1999 et DOCOB 2000-2005	Suivis réalisés	Méthode	Résultats
Suivi de l'effet du bûcheronnage sur la végétation	2001 (avant coupe), 2003, 2005	Transects points-aiguilles : sur 10 m, 1 relevé tous les 20 cm : l'espèce présente à cet endroit est notée. Les autres espèces présentes aux abords (à 1 m de part et d'autre) sont notées.	Le suivi a été réalisé sur le secteur bûcheronné situé à l'est du suc, en bas de pente. On constate que la végétation herbacée colonisant l'espace dégagé par le bûcheronnage est composée d'espèces de faible intérêt et le Brachypode penné, déjà présent sous les Pins avant le bûcheronnage, profite largement de l'ouverture. L'objectif de restauration de pelouse sèche n'est pas atteint. Il semble que le bûcheronnage en bas de pente ne puisse permettre de retrouver une pelouse sèche ouverte comparable à celles situées sur le suc et en milieu de pente. Ceci en lien avec l'épaisseur de sol plus importante en bas de pente, favorisant l'installation d'une végétation prairiale.
en complément : suivi de l'impact de l'étrépage de la litière d'aiguilles de pins	1998, 1999, 2000, 2003 et 2005	Relevés de végétation sur 2 placettes de 1 m ² (placette étrépee et témoins)	On constate une colonisation par les espèces de pelouse sèche plus rapide sur la placette décapée. Mais au bout de 7 ans, le recouvrement est semblable. Néanmoins, il faut relativiser les résultats car d'une part, des étrépages et des quadrats de 1 m ² semblent trop petits pour bien évaluer l'évolution de la végétation. D'autre part, le suivi a été réalisé sur le sommet du suc dans de conditions écologiques différentes des autres parties du site (sol très mince).
Suivi de l'effet de la fauche du Brachypode sur la végétation	1998, 1999, 2000, 2001, 2003 et 2005	Transects points-aiguilles (voir ci-dessus)	Les résultats ne montrent pas d'effets favorables de la fauche sur l'évolution du Brachypode : <ul style="list-style-type: none"> • Pour les 2 transects situés à proximité des zones de Brachypode : pas de colonisation notée, • Pour les 2 transects situés dans les zones à Brachypode : les résultats de la fauche semblent défavorables : sur les transects sans gestion, le Brachypode tend à régresser, il tend à progresser sur les transects fauchés. Néanmoins, il faut relativiser les résultats car la méthode des transects points-aiguilles n'est pas très précise (évolutions difficiles à mesurer).
Suivi de l'effet de la fauche de la Callune sur la végétation	1998, 1999, 2000, 2001, 2003 et 2005	Relevé du recouvrement végétal sur 3 quadrats de 2 x 2 m (1 fauché et 2 témoins) : tracé des contours de la végétation.	Evolution naturelle de la Callune en dents de scie : augmentation du recouvrement tous les ans (+10% par an en moyenne), suivie d'une forte baisse observée en 2005 (-47% en moyenne), certainement liée aux épisodes de sécheresse de 2003 et 2005. Effet de la coupe un an après : limite fortement le développement de la Callune (-92%) au profit du Genêt poilu (x7,5). 5 ans après, le Genêt a encore progressé (x12).
Inventaire régulier des Lépidoptères diurnes	(1996 R. BERARD) 1997 R. BERARD 2002, 2004 Y ROZIER		Graphe 2 : 43 espèces recensées dont 2 remarquables : <ul style="list-style-type: none"> • le Mercure (<i>Arethusana arethusana</i>) : environ 100 individus en 2004 • l'Hermite (<i>Chazara briseis</i>) : environ 40-50 individus en 2004
Inventaire régulier des Orthoptères	(1996 DE FLAUGERGUES) 2000, 2004 DE FLAUGERGUES (Miramella)	2000 : 3 prospections (mai, juillet, sept.) relevés par milieux 2004 : 1 prospection (septembre)	31 espèces recensées dont 3 remarquables (liste rouge - priorité 1 en zone biogéographie continentale) : Criquet des grouettes (<i>Omocestus petraeus</i>), Oedipode soufré (<i>Oedalus decorus</i>), Oedipode rouge (<i>Oedipoda germanica</i>). Graphe 3 : Les milieux les plus diversifiés sont les milieux les plus ouverts : rochers de serpentine et replat rocailleux (1) et pelouses sèches (2). Les espèces remarquables sont inféodées à ces milieux.



Etude complémentaire sur les pelouses (sources : CBNMC, 2005)

Le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC) a réalisé une étude sur la végétation des pelouses du Suc de Clava en 2005 : 2 types de communautés végétales ont été étudiées :

- Pelouse pionnière serpentinicole à Minuartie de Diomède (*Minuartia laricifolia*) et Orpin des rochers (*Sedum rupestre*),
- Pelouse vivace serpentinicole à Œillet sylvestre (*Dianthus sylvestris*) et Fétuque d'Auvergne (*Festuca arvernensis*).

• Evaluation de l'objectif N°2

La qualité des habitats de pelouses sèches a été confirmée par les études réalisées (présence de papillons et d'orthoptères remarquables, habitats originaux).

Concernant la problématique de colonisation de la pelouse par les pins, plusieurs opérations ont été réalisées, avec des résultats différents :

opérations	résultat	commentaires
suppression d'arbres et bosquets au sein de la pelouse	+	Les résultats sont positifs, même sans décapage de la litière. L'ouverture du milieu est satisfaisante. Des pins doivent être laissés (notamment pour la nidification des oiseaux, tels que l'engoulevent : nid vu au pied d'un pin) → pas de nécessité de reconduire cette action
nettoyage des dégâts de la tempête	+/-	L'impact est essentiellement paysager. Cette intervention n'était pas nécessaire du point de vue écologique, au contraire, le maintien de bois mort sur pied ou au sol permet le développement d'une biodiversité intéressante → maintien des arbres morts dans les zones boisées
coupe du boisement sud-est	-	Le bilan est négatif du fait du positionnement en bas de pente ne permettant pas la recolonisation des espèces pelouses, mais profitant au contraire au Brachypode. → ne pas réaliser à nouveau de coupe en bas de pente
arrachage des plantules de pins	+	Les résultats sont positifs : l'arrachage permet de limiter le boisement avec un coût réduit et sans attendre les modifications stationnelles liées à l'ombrage et au développement de la litière → à poursuivre régulièrement (tous les 2 ans serait suffisant)

Concernant la colonisation de la pelouse à Brome dressé par des fourrés arbustifs (en bas de pente, versant sud) :

opérations	résultat	commentaire
Contrôle de la fruticée	+/-	Plusieurs opérations d'ouverture ont été réalisées et les rejets de prunelliers sont nombreux. Néanmoins, l'intérêt de ce milieu est lié à la présence de la Pie-grièche, qui apprécie la présence de bosquets pour y nicher et comme poste de chasse. → Il s'agit donc pour ce secteur de veiller à contrôler l'extension de l'embroussaillage.

La menace potentielle liée à la présence de graminées sociales (Brachypode, Brôme) et de Callune avait été identifiée.

opérations	résultat	Commentaire
Contrôle du Brachypode	-	<u>Evolution naturelle</u> : Les graminées sociales (présentes principalement en bas de pente, dans les secteurs de sols épais) ne semblent pas progresser sur le sommet du suc. <u>Impact de la gestion</u> : les essais de fauche ont plutôt montré une progression du Brachypode → la fauche n'est pas à poursuivre. Le suivi de l'évolution naturelle des graminées pourrait être poursuivi.
Contrôle de la Callune	-	<u>Evolution naturelle</u> : la Callune, présente de manière disséminée, ne semble pas progresser du fait de son évolution en « dent de scie ». <u>Impact de la gestion</u> : très fort sur la Callune → le contrôle de la Callune ne semble pas nécessaire. Le suivi de l'évolution naturelle de la callune pourrait être poursuivi.

Bilan de l'objectif N°3 : Maîtriser la fréquentation sur le site

• Rappel du contexte et de la problématique

Il s'agit dans le cadre de cet objectif, de concilier la préservation d'espèces à fort intérêt patrimonial et la fréquentation. En effet, compte tenu de la fragilité du site : populations d'espèces très rares de faible effectif (dont la seule station française d'une espèce de fougère), espèces remarquables sensibles au dérangement (Engoulevent,...), la préservation du site ne peut s'accompagner d'une fréquentation importante par le public.

Actuellement, la fréquentation est très limitée, et réservée aux personnes qui connaissent le site et ses accès. Il s'agit principalement de :

- cueilleurs de champignons,
- botanistes en groupes (sortie de la Société Linnéenne de Lyon du 1/5/02) ou en individuel.
- autres :
 - l'assemblée générale du CREN s'est déroulée à Savas le 5 juin 1998 : visite du site avec une soixantaine de personnes.
 - une visite du site a été réalisée le 2 septembre 2006 lors d'un colloque sur les phytotechnologies, en lien avec l'intérêt du site lié à la richesse du sol en métaux. Sources: Jean-Claude LECLERC (Laboratoire d'Ecophysiologie Appliquée, Université Jean Monnet, Saint-Etienne)¹ :

Pour informer le public des richesses biologiques du site et le sensibiliser à sa préservation, des panneaux ont été placés en retrait du Suc, au niveau du sommet de la parcelle privée.

• Les actions proposées dans le document d'objectifs

Les actions étaient proposées dans le plan de gestion (pas de nouvelles actions proposées dans le document d'objectifs).

• Les actions réalisées

Pose des panneaux en 1999.

Chantiers avec les habitants de la commune

2 chantiers réalisés :

- 11/10/1997 : chantier et visite du site avec la participation d'une trentaine de personnes – prêt de tracteur et remorque par M. Gaby GRENIER.
- 13/03/1999 : chantier avec la participation d'une dizaine de personnes - prêt de tracteur et remorque par M. Jean RICHARD.

Article dans le bulletin municipal

Articles dans les bulletins de 1997 à 2006.

Recherche sur le web (voir annexe N°2)

Une recherche rapide sur internet des pages parlant du Suc de Clava, et précisant la présence de l'*Asplenium cuneifolium* montre que plusieurs sites y font référence : 9 citations ont été repérées, dont le site du CREN.

• Les suivis proposés et réalisés dans le plan de gestion et le document d'objectifs

Pas de suivis proposés

¹ Sources:

http://www.emse.fr/~bouchardon/cost_859/actes_colloque_cost859_st_etienne_2006.pdf

• Evaluation de l'objectif N°3

Il semble que le Suc de Clava ait gagné en estime vis-à-vis des habitants de la commune et plus particulièrement des habitants du hameau d'Eteize. Cette « hauteur caillouteuse » qui n'avait comme seul intérêt la présence de champignons, a été reconnue comme un site riche du point de vue de la biodiversité, avec la présence d'espèces rares. Cette appropriation a été le fruit des différentes actions menées :

- réalisation de chantiers avec la participation des habitants,
- articles dans le bulletin municipal,
- mise en place des panneaux.

→ **Ces actions sont à poursuivre**

Néanmoins, les causes de la régression de la population d'*Asplenium cuneifolium* sont à déterminer pour savoir si elle pourrait être le fait de prélèvements.

→ **Poursuivre le suivi des fougères**

Bilan des relations avec les partenaires locaux et financiers

 Voir liste des membres du Comité de gestion en annexe N°3

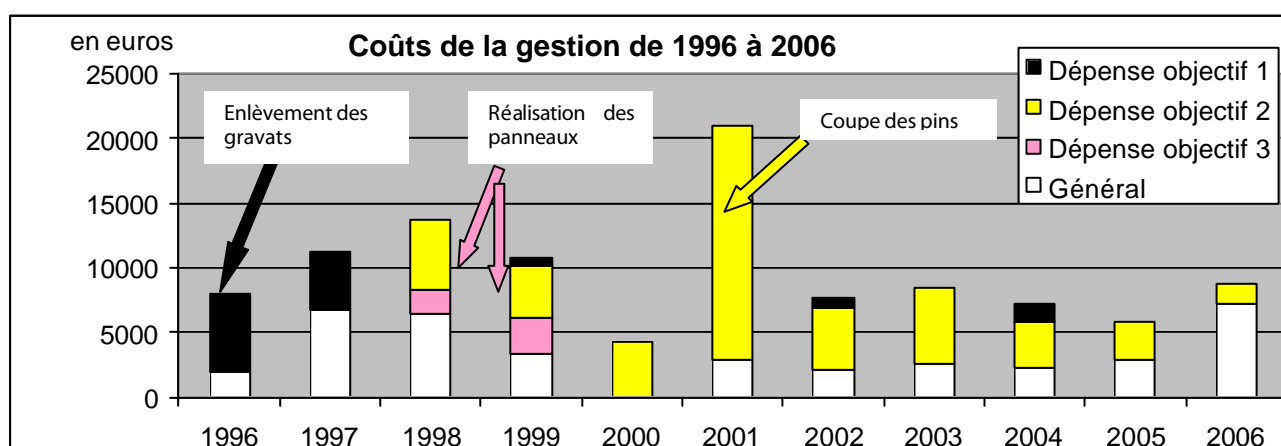
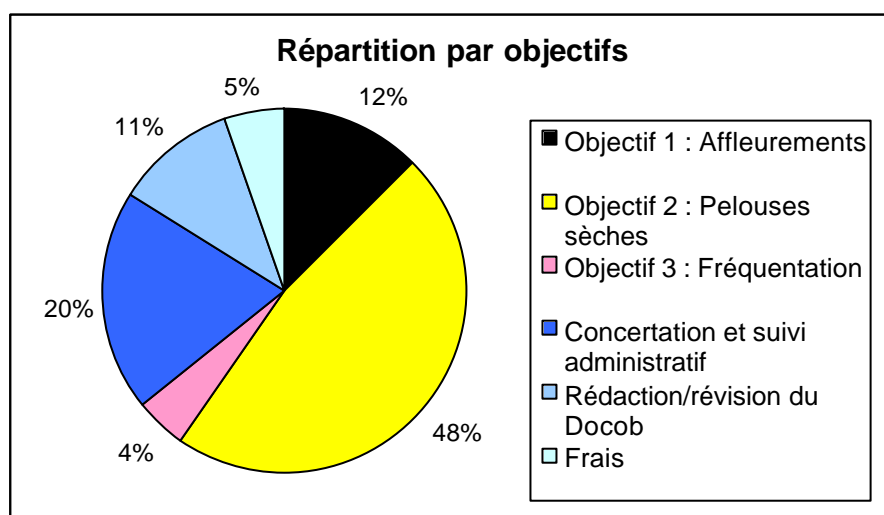
• Le comité de pilotage

Il s'est réuni 8 fois en 12 ans. 2 réunions ont été organisées en 1999 pour la rédaction du DOCOB. 32 personnes sont invitées (2005). La participation moyenne est de 10 personnes. Au total, 45 personnes ont participé, représentant une vingtaine de structures. La DDAF préside le comité de pilotage depuis 1999.

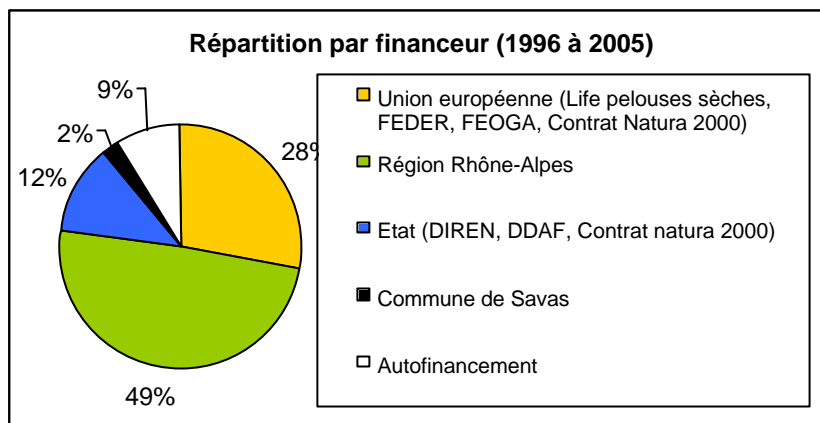
1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
7/11		17/12	14/09	15/12		26/02		20/01	01/03		20/02

• Les partenaires financiers

Le bilan des dépenses fin 2006 s'élève à 106662 € depuis 1996, soit en moyenne 9700 €/an. La répartition des dépenses par objectif montre que c'est sur l'objectif 2 que la majorité des dépenses ont été affectées (48%), vient ensuite l'objectif 1 (12%), puis l'objectif 3 (4%). Autres dépenses : concertation et suivi administratif (20%), rédaction et révision du document d'objectifs (11%) et frais divers (5%).



Les 4 partenaires financiers du programme de gestion sont la Région (49%), l'Europe (28%), l'Etat (12%) et la commune de Savas (2%). L'autofinancement s'élève à 9%.



Le programme Life pelouses sèches : Le site a fait parti du programme européen pour la protection des pelouses sèches relictuelles (1998/2001).

Le contrat Natura 2000 : Un contrat Natura 2000 a été monté pour la période 2004-2008. Il s'agit d'un financement européen et de l'Etat ne concernant que les travaux. Le bénéficiaire est le CREN.

• Les signataires de conventions

2 conventions de gestion ont été signées respectivement avec la commune et avec les propriétaires. Ces conventions, d'une durée de 6 années ont été renouvelées une fois.

La convention établie avec les propriétaires est arrivée à échéance le 8/11/2007. Des contacts sont en cours début 2008 pour renouveler la convention.

	N°parcelles	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Convention propriétaires	140	8 nov							Renouvellement						
Convention commune	387		21 mai							Renouvellement					

• Les partenaires techniques

Réalisation de travaux

Bénévoles :

Habitants de la commune (1997, 1999)

Gaby GRENIER (Savas) : prêt de tracteur et remorque (1997)

Jean RICHARD (Savas) : prêt de tracteur et remorque (1999)

Denis SEUX (Savas) : récupération du bois et prêt de la parcelle (2001)

Prestataires

Entreprise GIRARD (Saint-Clair) : enlèvement des gravats

Association Impact (canton de Serrières) : débroussaillage (2001, 2002)

Roger SASSOLAS (Savas) : bûcheronnage (2001)

Domonique GUIGNAND (Burdignes) : débardage et bûcheronnage (2001)

J-D PEROCHON (St Michel de Chabrillanoux) : déchiquettage en plaquettes (2001)

Monsieur DESSEMOND (arboriculteur à St Cyr) : exportation plaquettes (2001)

Réalisation de suivis scientifiques

Bénévoles :

Monsieur BERARD nous a transmis ses données concernant les papillons

Bernard GERMAIN nous a transmis ses données floristiques

Monsieur BERTHET a réalisé le suivi des fougères (1998 à 2001).

Partenaires :

Conservatoire Botanique National du Massif Central: suivi des fougères remarquables depuis 2002 et suivi des pelouses sèches.

Université de Grenoble : inventaire des lichens (2003)

Prestataires :

Yves ROZIER (expert) : suivi des papillons (2002, 2004)

Association Miramella : suivi des sauterelles et criquets (2000, 2004)

Informations générales

• Aspects fonciers

Les limites du site Natura 2000 intègrent les parcelles suivantes :

N° de parcelles	Nom du propriétaire	Catégorie fiscale
A COMPLETER EN FONCTION DES LIMITES DU SITE	A COMPLETER EN FONCTION DES LIMITES DU SITE	A COMPLETER EN FONCTION DES LIMITES DU SITE

• Statuts

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU a été approuvé en 2005. Des modifications ont été apportées en 2007. Le site est classé en zone N : recouvre les paysages à protéger pour sauvegarder la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels, en fonction notamment de leur intérêt esthétique, historique et écologique. Les secteurs Npr et Npe concernent les zones de protection des captages (lac du Ternay).

- La partie ouest du site est classée **Npr** : Sont autorisés tous travaux d'amélioration lié au cheptel existant, notamment la mise en conformité d'équipements ou de bâtiments déjà existants ou neufs. En revanche les nouvelles constructions superficielles ou souterraines, fixes ou mobiles sont interdites sur ce secteur.
- La partie est du site est classée **Npe** : Tout dépôt, activités, constructions et installations superficielles ou souterraines, fixes ou mobiles ne pourront être autorisées qu'après l'avis d'un hydrogéologue agréé, sur avis favorable du Conseil départemental d'Hygiène, lequel pourra imposer toutes mesures de protection qu'il jugera utile.

Réseau Natura 2000

Le Suc de Clava est entré dans le réseau Natura 2000 en 2004 : site B28 (publication des Sites d'Intérêt Communautaire au Journal Officiel de l'Union européenne le 7 décembre 2004).

Réserve de chasse

L'arrêté du 27 juillet 2006 a reconduit la réserve de chasse pour 6 ans.

Inventaires

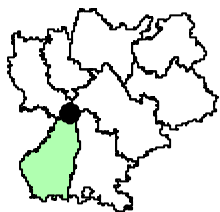
ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Floristique et Faunistique)

Le site fait partie de la ZNIEFF de type 1 N°07000013, d'une surface de 24 hectares.

 Voir la carte N°4 : Cadastre et statuts

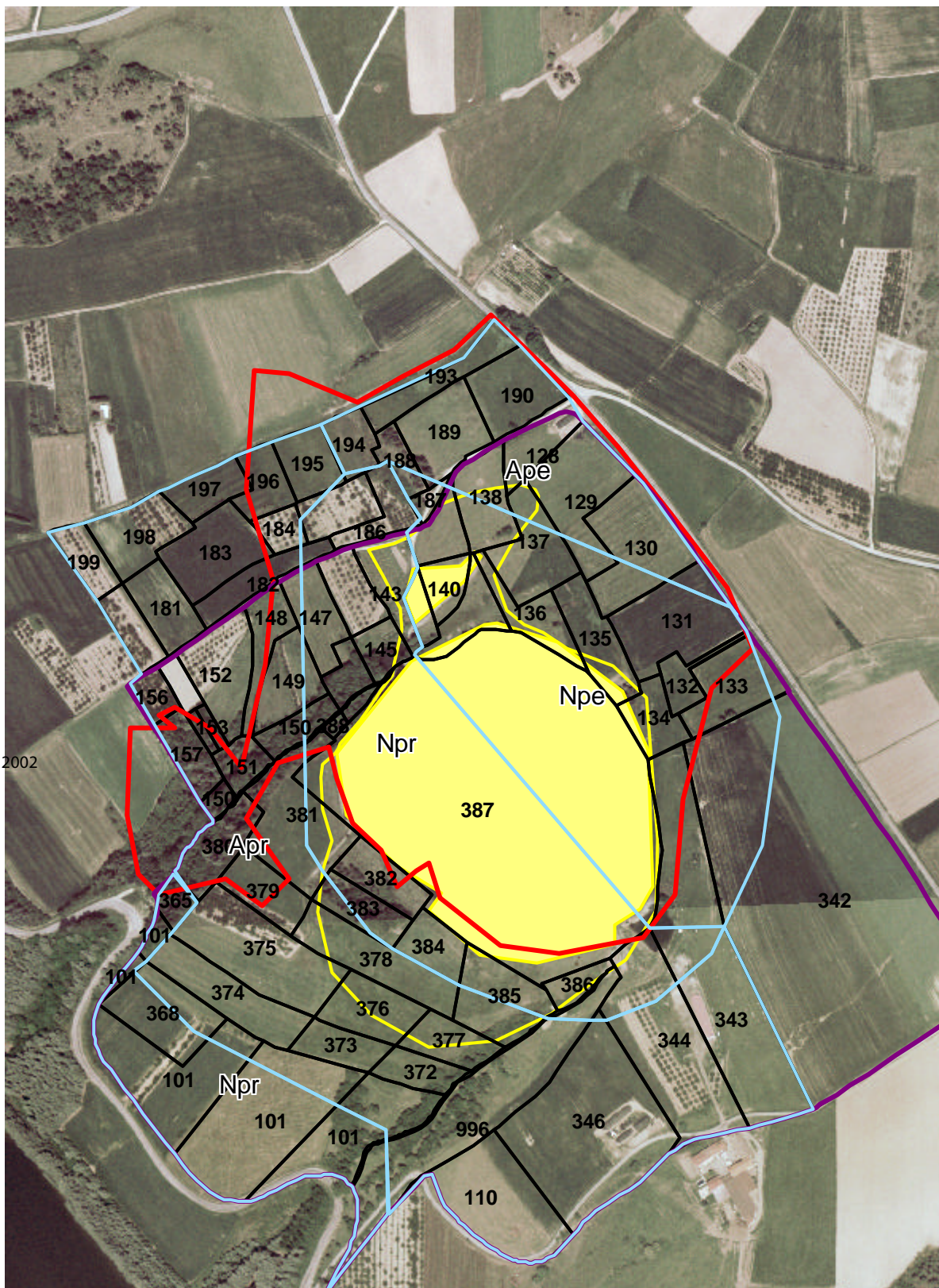
 Voir la carte N°1 : Localisation sur photographie aérienne

² Seules les nouvelles informations acquises pendant le déroulement du DOCOB sont prises en compte. Pour plus d'informations, consulter les documents de gestion.



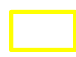





SUC DE CLAVA (07)

Carte 4 : Cadastre et statuts



CONSERVATOIRE RHONE-ALPES
DES ESPACES NATURELS
Cartographie : CREN (2008)
Photographie aérienne IGN de 2002
Données : DIREN, Commune de
Savas, ACCA, CREN

Légende

-  Limite du site B28 (limites précises à confirmer en comité de pilotage)
-  Parcelles en convention avec le CREN
-  Limites de la ZNIEFF
-  Plan Local d'Urbanisme
-  Parcelles en réserve de chasse (2006-2012)
-  Limites cadastrales

Environnement et patrimoine naturel

• Paramètres physiques

Une étude a été réalisée par des étudiants de l'université de Saint-Etienne³ qui apporte des connaissances sur les paramètres physiques :

Le sol est de couleur brun rougeâtre, en lien avec à sa forte teneur en fer. Il ne présente pas de zonation. Les faibles concentrations en Al_2O_3 et Ca empêchent l'élaboration de complexe argileux et favorise ainsi le lessivage.

Le sol se développant sur serpentine est riche en magnésium et fer et pauvre en calcium et silicium. C'est un substrat difficile pour les plantes du fait du ratio calcium/magnésium très bas, et des taux très élevés en chrome, nickel et fer, par rapport à des sols classiques dits «non pollués». Le pH du sol est compris entre 5,7 et 5,78.

	Résultats de l'étude	Valeurs médianes de D. BAIZE obtenues sur un échantillonnage de plusieurs sols non contaminés
Nickel	1500 mg/kg	31 mg/kg
Fer	100 000 mg/kg	3,24 mg/kg
Chrome	1090 mg/kg	66,3 mg/kg

• Habitats

Evolution de la végétation entre 1995 et 2007

Nom de l'habitat	Code Corine	Code N2000	Carte 1995	Carte 2007	Commentaires
Rochers de serpentine	62.213	8220-16	X	X	Voir relevés CREN N°1, 1bis, 2 et 3 en annexe N°3)
Pelouses pionnières serpenticoles	34.11	8230-4		X	Habitat non distingué des pelouses sèches en 1995
Pelouses vivaces serpenticoles	34.33	6210 sous ty pe 3	(X)	X	Cartographié en 1995 en tant que pelouse sèche (34.32)
Faciès d'embuissonnement des pelouses dominé par le Brôme	34.41	6210 sous ty pe 3	(X)	X	Cartographié en 1995 en 34.32
Faciès d'embuissonnement des pelouses dominé par le Brachypode	34.41	6210 sous ty pe 3	(X)	X	Cartographié en 1995 en 34.32
Fourrés	31.8		X	X	
Landes à Callune et Genêt	31.22	4030-10	(X)	X	Habitat non distingué des pelouses sèches en 1995 (seules quelques zones présentant une abondance de callune étaient notées). Néanmoins, en comparant les photos aériennes, on constate que les secteurs indiqués en 2007 en landes étaient déjà présents en 1995. Sont en mosaïque avec les pelouses vivaces et les faciès d'embuissonnement.
Landes à Genêt purgatif ⁴	31.842		(X)	X	Habitat non distingué des fourrés en 1995 (mais avec légende spécifique sur la carte)
Forêts de Pins sylvestres	42.5		X	X	Diminution de la surface en lien avec les opérations de bûcheronnage
Eaux douces	22.1			X	Habitat présent dans le nouveau périmètre
Prairies humides	37			X	Habitat présent dans le nouveau périmètre (voir relevés CREN N°5 en annexe N°3)
Aulnaies	41.C			X	Habitat présent dans le nouveau périmètre
Pâturages	38.1			X	Habitat présent dans le nouveau périmètre (voir relevés CREN N°6, 7 et 8 en annexe N°3)
Cultures	82			X	Habitat présent dans le nouveau périmètre
Vergers	83.15			X	Habitat présent dans le nouveau périmètre
Plantation de cèdres	83.3121			X	Habitat présent dans le nouveau périmètre
Terrains en friche et terrains vagues	87		X	X	


³ Sources: COGNET C. & MATHEVET V. (2004)

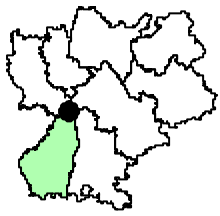
⁴ Remarque : concernant l'habitat de landes à Genêt purgatif: cet habitat n'a pas été considéré comme remarquable (code 5120-1), car seuls sont concernés par la Directive habitats les landes de l'étage montagnard ; les landes secondaires de recolonisation à Genêt purgatif s'observant à l'étage collinéen de type supraméditerranéen ou atlantique ; ne sont pas à retenir dans le cadre du réseau Natura 2000.

Les habitats naturels remarquables

Nom de l'habitat	Code Corine	Code N2000	Etat de conservation
Rochers de serpentine	62.213	8220-16	Bon état de conservation
Pelouses pionnières serpenticoles	34.11	8230-4	Bon état de conservation
Pelouses vivaces serpenticoles	34.33	6210 sous ty pe 3	Bon état de conservation, sauf dans les zones présentant des faciès d'embuissonnement.
Faciès d'embuissonnement des pelouses dominé par le Brôme	34.41	6210 sous ty pe 3	
Faciès d'embuissonnement des pelouses dominé par le Brachypode	34.41	6210 sous ty pe 3	
Landes à Callune et Genêt	31.22	4030-10	Bon état de conservation

 Voir les fiches en annexe N°4

 Voir les cartes N°5 : Les habitats naturels (1995 et 2007) et N°6 : les photographies aériennes de 1991 et 2002

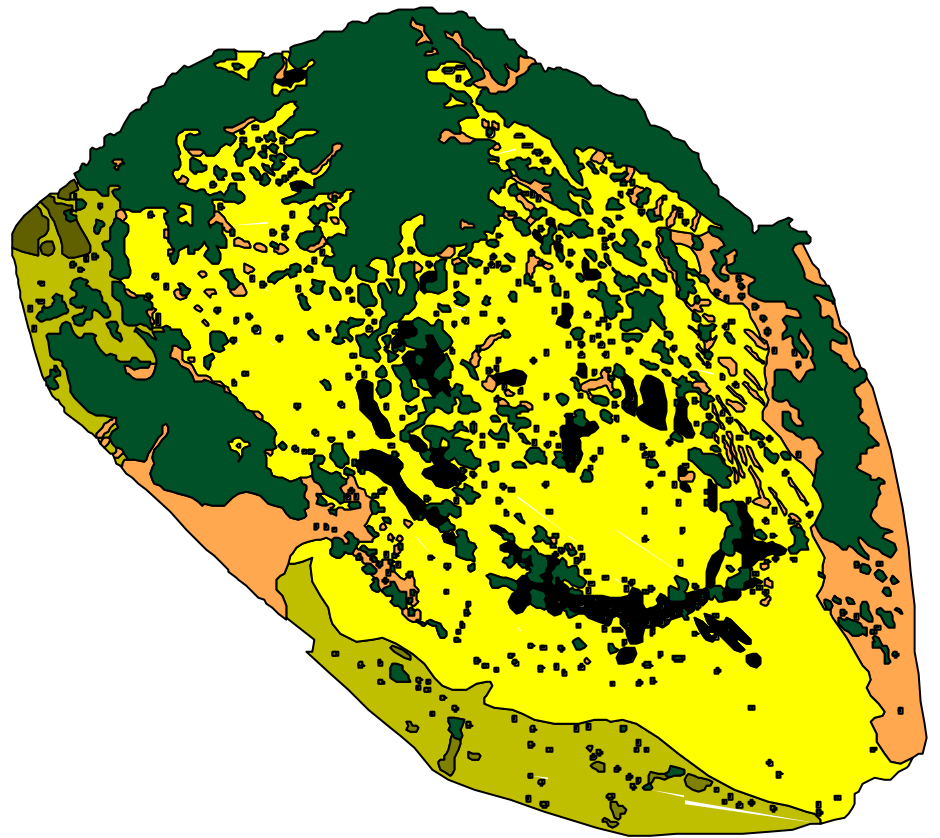


Carte 5 : Les groupements végétaux (1995) d'après la photographie IGN de 1991

Suc de Clava (07)











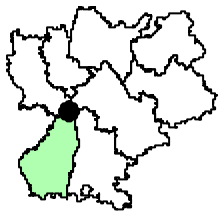
30 mètres



Cartographie : CREN (1995)
Données : CREN, IGN (1991)

Légende

-  Fourrés (31.8)
-  Fourrés avec abondance de Genêt purgatifs (31.842)
-  Pelouses semi-arides (34.32 - 6212)
-  Pelouses semi-arides dominées par le Brôme (34.32 - 6212)
-  Pelouses semi-arides dominées par le Brachypode (34.323 - 6212)
-  Forêt de Pins sylvestres (42.5)
-  Rochers de serpentine (62.213 - 8220)
-  Terrains en friche (87)



Carte 5bis : Les groupements végétaux (2007) d'après la photographie IGN 2002

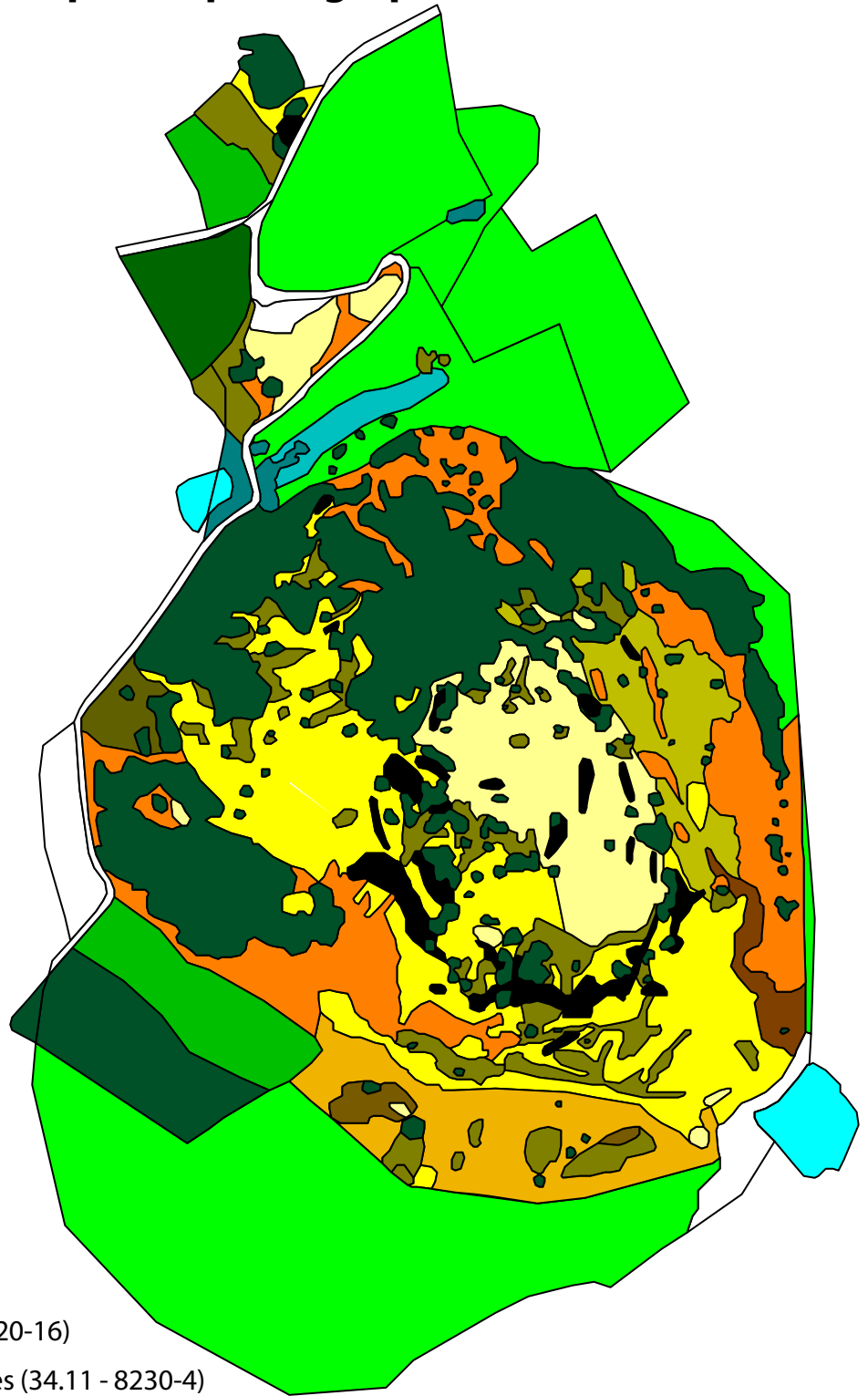
Suc de Clava (07)





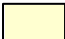















30 mètres

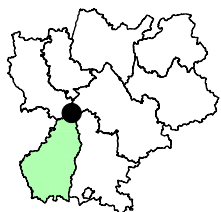


Cartographie : CREN (2007)
Données : CREN, IGN (2002)



Légende

- | | | | |
|---|---|---|---------------------------------|
|  | Rochers de serpentine (62.213 - 8220-16) |  | Eaux douces (22.1) |
|  | Pelouses pionnières serpentiniholes (34.11 - 8230-4) |  | Prairie humide (37) |
|  | Pelouses vivaces serpentiniholes (34.33 - 6210) |  | Aulnaie (41.C) |
|  | Abondance de Brachypode |  | Pâturages (38.1) |
|  | Faciès d'embuissonnement des pelouses dominé par le Brôme (34.41 - 6210) |  | Cultures (82) |
|  | Faciès d'embuissonnement des pelouses dominé par le Brachypode (34.41 - 6210) |  | Verger (83.15) |
|  | Fourrés (31.8) |  | Plantation de Cèdres (83.3121) |
|  | Landes à Genêt purgatifs (31.842) |  | Terrains en friche, chemin (87) |
|  | Landes à Callune et Genêt (31.22 - 4030-10) en mosaïque avec les pelouses et faciès d'embuissonnement | | |
|  | Forêt de Pins sylvestres (42.5) | | |



Carte 6 : Photographies aériennes de 1991 et 2002



30 mètres



Cartographie : CREN (2007)
Données : IGN 1991, 2002

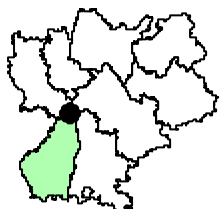
Suc de Clava (07)



1991



2002



Carte 7 : Les habitats remarquables

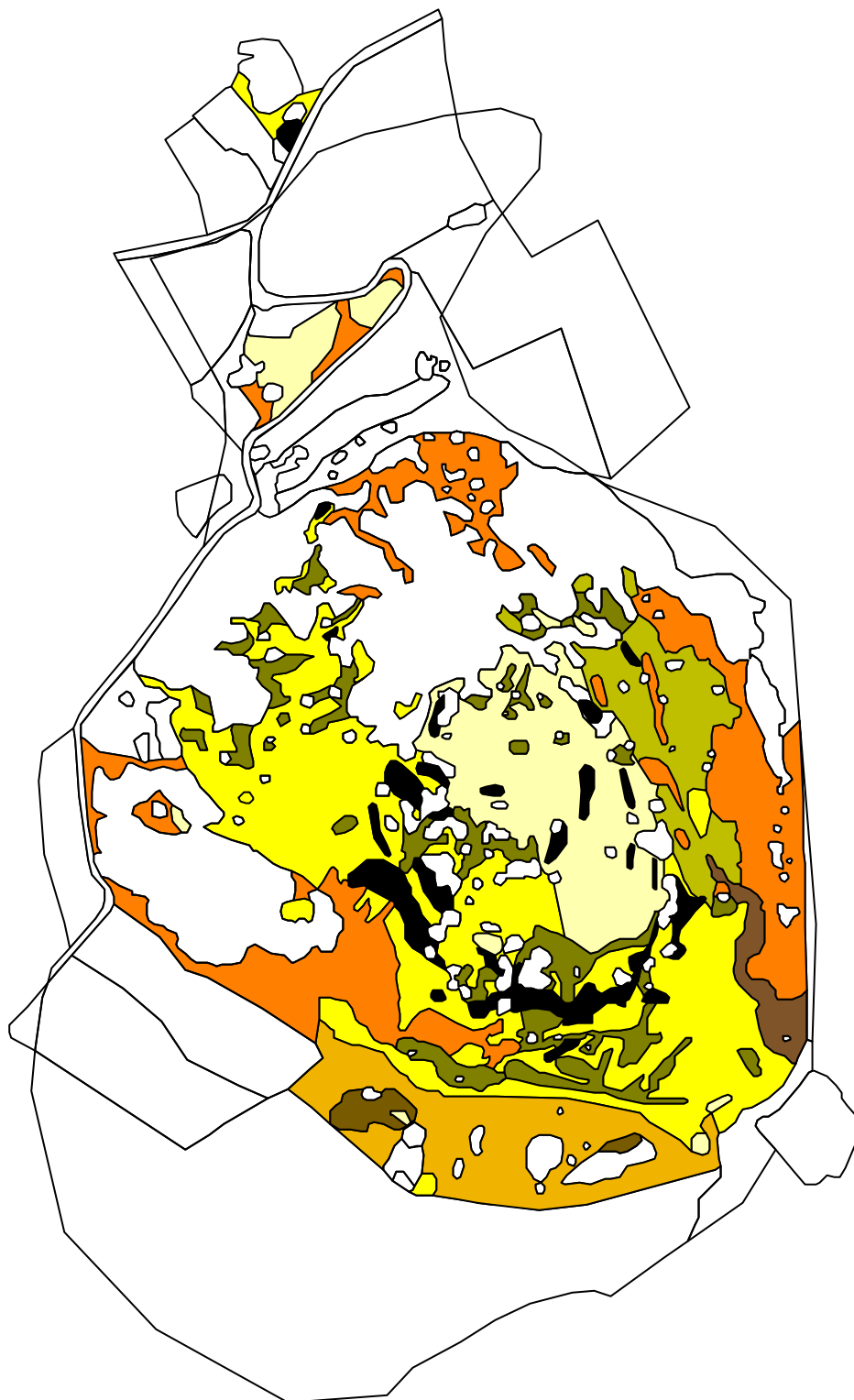
Suc de Clava (07)




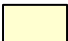





30 mètres



Cartographie : CREN (2007)
Données : CREN



Légende

-  Rochers de serpentine (62.213 - 8220-16)
-  Pelouses pionnière serpentinicole (34.11 - 8230-4)
-  Pelouses vivaces serpentinicoles (34.33 - 6210)
-  Abondance de Brachypode
-  Faciès d'ebuissonnement des pelouses dominé par le à Brôme (34.41 - 6210)
-  Faciès d'embuissonnement des pelouses dominé par le Brachypode (34.41 - 6210)
-  Landes à Callune et Genêt (31.22- 4030-10) en mosaïque avec les pelouses et faciès d'embuissonnement

• Flore

 Voir les listes en annexe N°5

La cueillette des espèces protégées est strictement interdite par la loi.

Etude complémentaire

Un inventaire des lichens a été réalisé en 2003 par Grégory AGNELLO. 43 espèces de lichens ont été identifiées, soit une flore lichénique très variée ; mais aucune espèce remarquable. La flore est principalement calcifuge et nitrophile (en lien avec les déjections d'animaux sur les rochers). Modifications morphologiques notées en lien avec la présence de métaux lourds dans le substrat.

La flore remarquable

Il n'y a pas d'espèces floristiques visées par la Directive habitats.

Nom vernaculaire	Nom latin	Protections et/ou rareté	Commentaires	Etat de conservation
	<i>Asplenium centovallense</i>	Seule station française pour cet hybride (entre <i>A. cuneifolium</i> et <i>A. adiantum nigrum</i>)	Espèce suivie par le Conservatoire Botanique National du Massif Central	En régression
Doradille à feuilles en coin	<i>Asplenium cuneifolium</i>	Protection nationale Protection régionale Livre Rouge National (tome I) Seule station française	Espèce suivie par le Conservatoire Botanique National du Massif Central	En régression
Minuartie de diomède	<i>Minuartia laricifolia</i> <i>ssp. diomedis</i>	Protection régionale	une station détruite par dépôt de gravats en 2008 (1 individu noté en 2007)	Bon état de conservation
Ophioglosse vulgaire	<i>Ophioglossum vulgatum</i>	Protection régionale	Observé en 1991 par B. GERMAIN : 8 stations au nord du Suc pour environ 400 pieds Contrôle en 2008 : 3 stations retrouvées pour 40-50 pieds.	Population en forte régression depuis 1991

Et aussi (localisé en bordure du site, au nord du Suc de Clava)

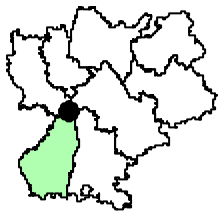
Pulsatille rouge	<i>Pulsatilla rubra</i>	Protection régionale	Vue en 2007 (nombreux individus)	Bon état de conservation même si une partie de la station est très embroussaillée
------------------	-------------------------	----------------------	----------------------------------	---

Autres espèces intéressantes :

Nom vernaculaire	Nom latin	Protections et/ou rareté	Commentaires
Centaurée pectinée	<i>Centaurea pectinata</i>	Livre Rouge National (tome II)	Non observé en 2007
Linaire de Péliissier	<i>Linaria pelisseriana</i>	Très rare en Ardèche	Vue en 2007
Nielle des blés	<i>Agrostemma githago</i>	Livre Rouge National (tome II)	Localisée en bordure du site – Une trentaine d'individus observés en juin 1992 par Bernard GERMAIN
Spiranthe d'automne	<i>Spiranthes spiralis</i>		Localisée en bordure du site Une dizaine d'individus observés en septembre 1990 par Bernard GERMAIN Non observé en 2007

Autres espèces dont la présence est à noter :

Plantes supérieures	<i>Myosotis raide (Myosotis stricta)</i> <i>Notholaena de Maranta (Notholaena marantae)</i> <i>Œillet des rochers (Dianthus sylvestris)</i> <i>Petite centaurée (Centaurium erythraea)</i> <i>Scille d'automne (Scilla automnalis)</i> <i>Thésion divariqué (Thesium divaricatum)</i>
Champignons	<i>Clitocybe alexandri</i> <i>Crodyceps militris</i> <i>Cortinarius hercynius</i>



Suc de Clava (07)

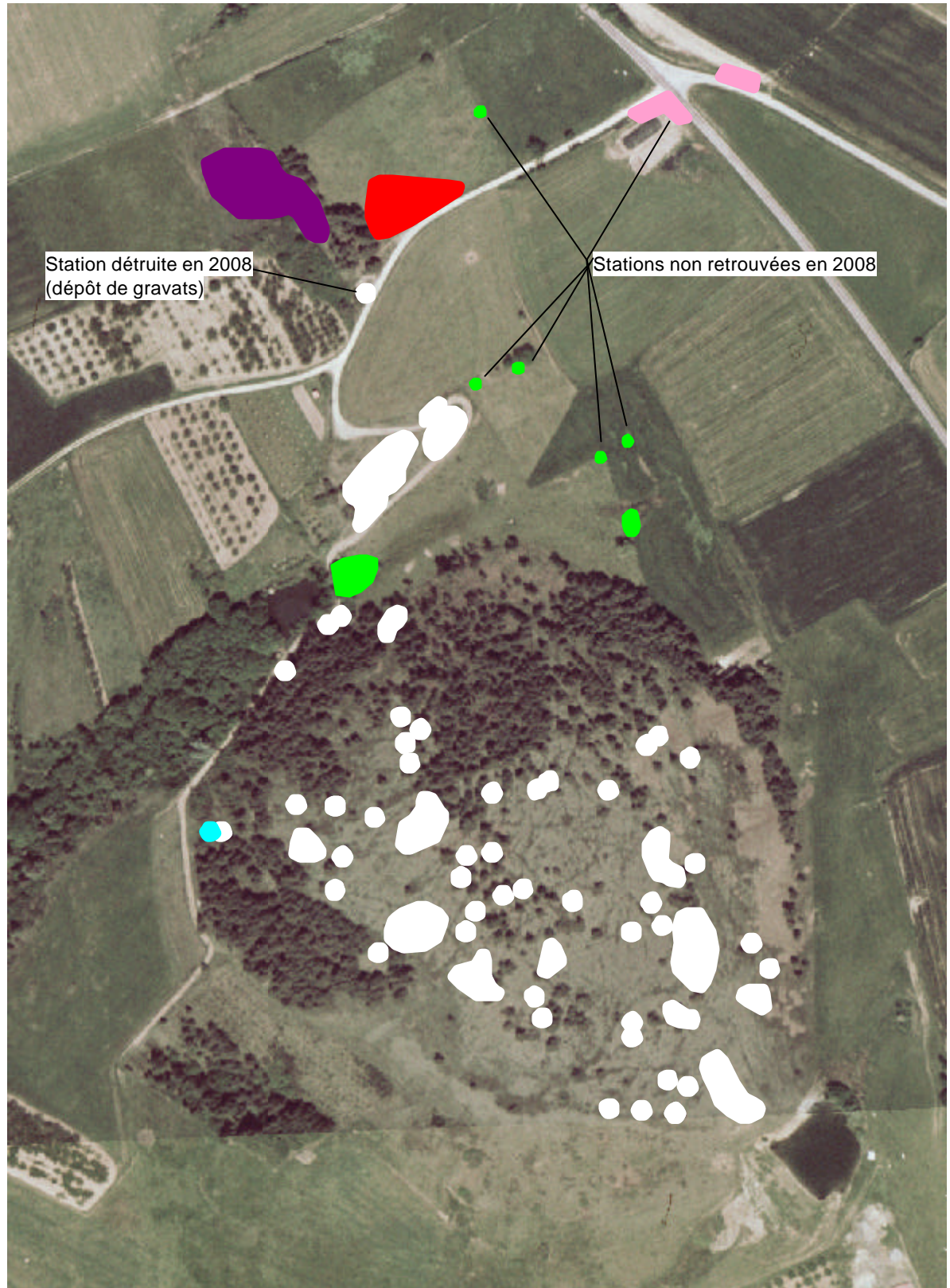


30 mètres




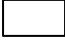





Cartographie : CREN (2007)
Données : CREN, GERMAIN B.

Carte 8 : La flore remarquable




Les stations de fougères n'ont pas été représentées en raison de la rareté de ces espèces

Légende

-  Nielle des blés (*Agrostemma githago*) - Livre Rouge National (tome II)
-  Minuartie de diomède (*Minuartia laricifolia* ssp *diomedis*) - Protection régionale
-  Ophioglosse vulgaire (*Ophioglossum vulgatum*) - Protection régionale
-  Linaire de Pélissier (*Linaria pelisseriana*)
-  Pulsatille rouge (*Pulsatilla rubra*) - Protection régionale
-  Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*)
-  Limite du site Natura 2000

Faune

La faune remarquable

 Voir les listes en annexe N°6

Oiseaux :

Espèces remarquables (espèces nicheuses uniquement)

Nom vernaculaire	Nom latin	Espèces en annexe 1 de la Directive Oiseaux	Commentaires
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	X	Régulièrement observée
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	X	Reproduction certaine en 2003 (adulte couvant un nid avec 2 poussins)
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	X	Reproduction certaine en 2007 (adultes et jeunes)

Autres espèces intéressantes :

Nom vernaculaire	Nom latin	Espèces en annexe 1 de la Directive Oiseaux	Commentaires
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	X	Vu en 1996 - Chasse sur le site
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>		Entendue en 2007
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	X	Vu en 2001 - Chasse sur le site
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>		Couple observé en période de reproduction en 2007
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	X	Vu en 2007 - Chasse sur le site
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	X	Vu en 1998 - Chasse sur le site
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	X	Vu en 1999
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>		Vu en 1996

Mammifères : pas d'espèces remarquables identifiées

Reptiles et amphibiens : pas d'espèces remarquables identifiées, mais présence de 2 espèces figurant en annexe de la Directive Habitats :

Nom vernaculaire	Nom latin	Espèces en annexe 4 de la Directive Habitats ⁵	Commentaires
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	X	Vu en 2006 - Espèce commune en France
Lézard vert	<i>Lacerta viridis</i>	X	Vu en 1999 Espèce commune en France

Papillons (diurnes) :

Nom vernaculaire	Nom latin	Atlas des papillons diurnes de Rhône-Alpes	Commentaires
Petit Agreste ou Mercure	<i>Arethusana arethusa</i>	Espèce prioritaire (en régression)	Une centaine d'individus observés en 2005. Espèce des milieux très secs (prairies arides), chenilles sur fétuques Hivernage à l'état de chenille et adultes en août-septembre
Hermite	<i>Chazara briseis</i>	Espèce prioritaire (en régression)	Moins de 50 individus observés en 2005. Espèce des milieux très secs (prairies arides), chenilles sur diverses graminées (principalement Sésélières). Hivernage à l'état de chenille, adultes de fin juin à septembre

⁵ Annexe IV : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.

Orthoptères :

Nom vernaculaire	Nom latin	Liste rouge (zone biogéographie continentale)	Commentaires
Oedipode soufrée	<i>Oedaleus decorus</i>	Priorité 1	Vu en 2004
Oedipode d'Allemagne	<i>Oedipoda germanica</i>	Priorité 1	Vu en 2004
Criquet des friches	<i>Omocestus petraeus</i>	Priorité 1	Vu en 2004
Criquet rouge-queue	<i>Omocestus haemorrhoidalis</i>	Priorité 2	Vu en 2000
Sténobothre nain	<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	Priorité 2	Vu en 1996

Légende : Priorité 1 : espèces proche de l'extinction dans la zone biogéographique considérée
 Priorité 2 : espèces fortement menacées d'extinction dans la région considérée

• Place du site dans un ensemble de sites naturels

Concernant la présence de la Doradille à feuilles en coin, le site est unique en France. D'autres affleurements de serpentine sont connus en Limousin, mais la végétation y est plus atlantique.

Un autre affleurement de serpentine est noté sur la carte géologique à proximité du Suc de Clava (commune de Saint-Jacques-d'Atticieux, près du hameau de « Mizérieux »). Mais le site est labouré et ne présente pas la végétation du Suc de Clava.

• Synthèse des connaissances

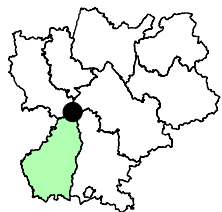
Niveau des connaissances

	1999		2007		0 : Prospection nulle ou quasi inexistante 1 : Prospection insuffisante 2 : Prospection assez bonne 3 : Bonne prospection
	Nombre d'espèces (ou habitats) observées	Niveau des connaissances*	Nombre d'espèces (ou habitats) observées	Niveau des connaissances*	
Habitats	8	3	16	3	
Végétaux supérieurs	131	3	171	3	
Végétaux inférieurs⁶	19 (mousses) 3 (champignons)	2	19 (mousses) 43 (lichens) 3 (champignons)	3	
Mammifères	3	1	7	1	
Oiseaux	36	2	51	2	
Reptiles	2	2	2	2	
Amphibiens	0	0	1	0	
Poissons	0	0	0	0	
Crustacés	0	0	0	0	
Mollusques	0	0	0	0	
Libellules	0	0	0	0	
Papillons	41 (p. de jour) 191 (p. de nuit)	3	41 (p. de jour) 191 (p. de nuit)	3	
Orthoptères	21	3	38	3	
Coléoptères		0			
Autres insectes	11	0			
Autres invertébrés		0			

En gras : groupes pour lesquels un inventaire ou un suivi a été réalisé.

⁶ Végétaux inférieurs: mousses, hépatiques, sphaignes, lichens, champignons,...

Carte 9 : La faune remarquable



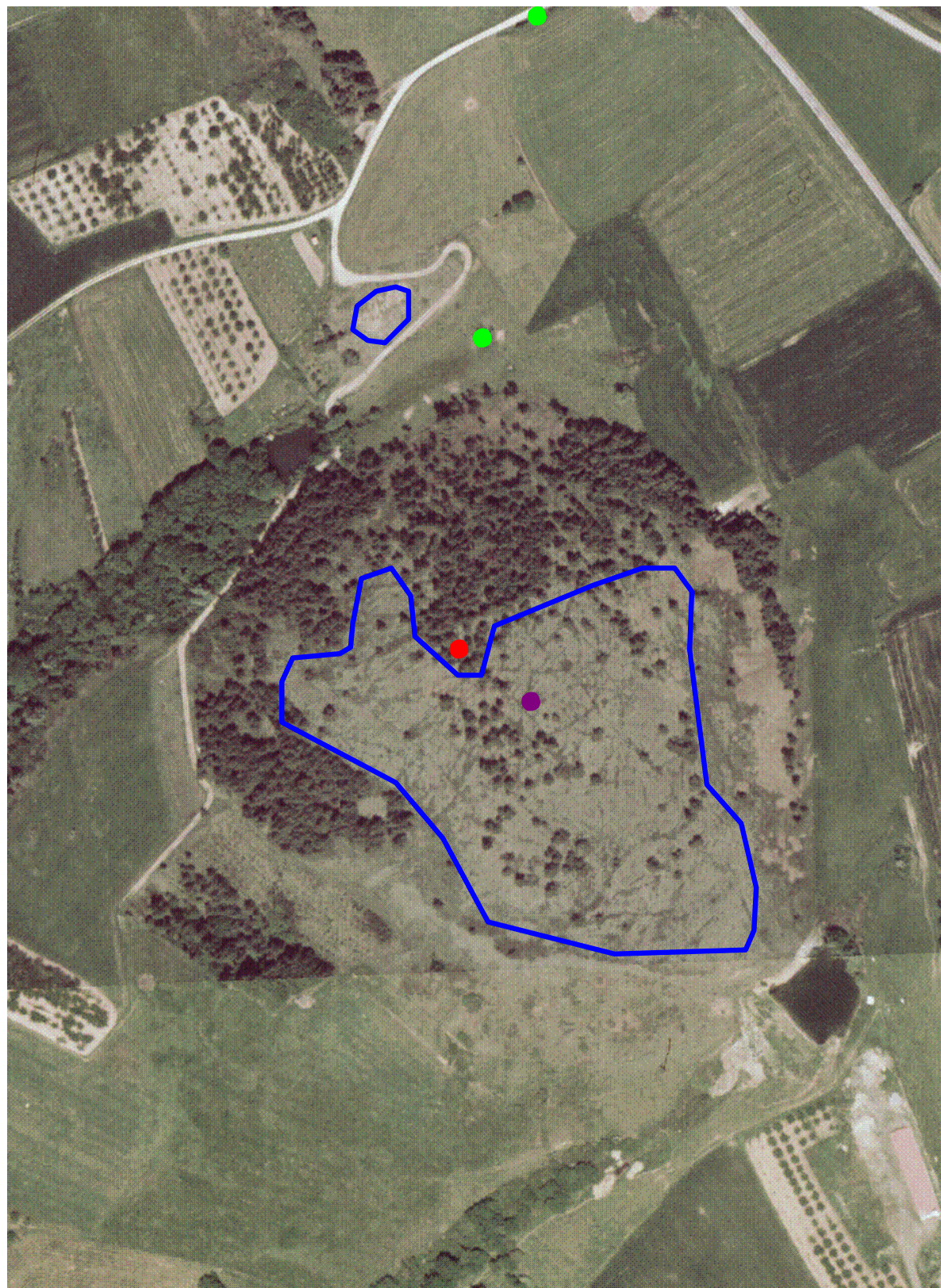
Suc de Clava (07)








30 mètres



Cartographie : CREN (2008)
Données : CREN



Légende

-  Huppe fasciée (*Upupa epops*)
-  Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) - DO
-  Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) - DO
-  Zones à orthoptères et papillons remarquables
-  Limite du site Natura 2000

Enjeux des habitats et menaces liées à la dynamique naturelle

Nom de l'habitat	Intérêt lié à l'habitat	Intérêt lié à la flore	Intérêt lié à la faune		Bilan des enjeux	Menaces liées à la dynamique naturelle
Rochers de serpentine	XXX	XXXXX Doradille à feuilles en coin, <i>Asplenium centovalense</i> , <i>Notholaena maranthae</i>	X <i>Oedaleus decorus</i> <i>Oedipoda caerulescens</i> , <i>Oedipoda germanica</i>		9	Boisement par les pins sylvestres
Pelouses pionnières serpentiniholes	XX	XX Minuartie de Diomède, Œillet sylvestre	XX Alouette lulu, Engoulevent d'Europe, Pie-grièche écorcheur, Huppe fasciée, Torcol fourmilier,	XX <i>Oedaleus decorus</i> , <i>Oedipoda caerulescens</i> , <i>Oedipoda germanica</i> <i>Omocestus petraeus</i> <i>Arethusana arethusana</i> , <i>Chazara briseis</i>	8	
Pelouses vivaces serpentiniholes	XX				8	
Faciès d'embuissonnement des pelouses dominé par le Brôme	X		X Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur		2	
Faciès d'embuissonnement des pelouses dominé par le Brachypode	X				2	
Landes à Callune et Genêt	X				2	
Fourrés			XX Pie-grièche écorcheur		2	
Landes à Genêt purgatif	X				1	
Forêts de Pins sylvestres			X Pic noir, Torcol fourmilier		1	
Aulnaies	X				2	
Eaux douces			X Amphibiens, oiseaux d'eau	X libellules	2	
Prairies humides	X	X Ophioglosse vulgaire	X Caille des blés, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur		3	
Pâturages		'(Pulsatille rouge, Spiranthe d'automne)			1	
Cultures		'(Nielle des blés)			1	
Vergers					1	
Plantation de cèdres					0	
Terrains en friche et terrains vagues, chemin					0	

Activités socio-économiques

Listes des personnes rencontrées :

Mme Monique FOREL (maire)	25/06/2007
M. Denis SEUX (exploitant)	25/06/2007
M. CHATAGNIER (président ACCA ⁷)	10/07/2007
M.Jules ROBIN (habitant Eteize)	10/07/2007
Mme GARDON (propriétaire)	27/02/2008

• Description et influences sur la gestion du site

	Description	Impacts positifs	Impacts négatifs
Activités agricoles	Sur le Suc lui-même et sur la parcelle privée, il n'y a pas d'activités agricoles. Aux alentours, les parcelles sont utilisées en pâturages (bovin), prairies de fauche, cultures, vergers,...	Les activités agricoles diversifiées (pâturages, vergers, cultures) permettent d'accueillir de nombreuses espèces. Le maintien de haies et de bosquets permettent la nidification de la Pie-grièche écorcheur notamment.	La création des plans d'eau se fait aux dépens des milieux humides pré-existants. Le pâturage trop poussé dans les prairies humides dégrade ces milieux.
Chasse	<u>Sur la commune</u> : l'ACCA de Savas compte 34 adhérents. Sont pratiquées la chasse aux petits gibiers (perdrix, lapins, lièvres, cailles, bécasses, grives, faisans), ainsi que des battues aux sangliers, chevreuils et renards. Les lâchers concernent les faisans, lapins et perdrix. Par ailleurs, piégeage et lutte contre les corneilles sont réalisés. <u>Sur le site</u> : le Suc de Clava et ses abords sont en réserve de chasse.		
Activités sylvicoles	Une plantation de cèdre est localisée en bordure du Suc.		Menace de d'essaimage de plantules de cèdres sur le site lorsque les arbres seront arrivés à maturité
Randonnée, tourisme pédestre,	Le site est peu fréquenté et seulement par des connaisseurs : locaux, ramasseurs de champignons, botanistes, scientifiques (étude du sol),...		Il semble que de multiples prélèvements de Doradille à feuilles en coin aient été réalisés par des botanistes peu scrupuleux. Ceci pourrait expliquer la baisse de la population.
Autres : dépôts de matériaux	En 1996, la parcelle privée avait subi un dépôt sauvage de matériaux.		Dégradation des milieux et des stations d'espèces protégées.

Bilan des enjeux

Les rochers de serpentine abritent les enjeux les plus importants (stations de fougères). Les pelouses serpentinicoles (pionnières et vivaces) sont également très intéressantes.

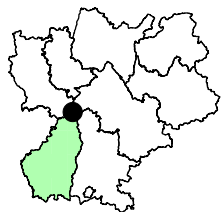
Les menaces identifiées sont d'une part la colonisation des Pins sylvestres sur les pelouses sèches et les affleurements et d'autre part la récolte semble-t-il trop importante d'échantillons de fougères par des botanistes.

La menace liée au développement de la Callune et des graminées sociales (Brôme et Brachypode) aux dépens des secteurs de pelouse n'est pas prouvée.

Les autres enjeux se situent au niveau de la prairie humide et des autres secteurs agricoles où il faut noter l'importance pour la Pie-grièche de la présence de fourrés épars et de haies.

⁷ ACCA : Association Communale de Chasse Agrée

Carte 10 : Activités humaines



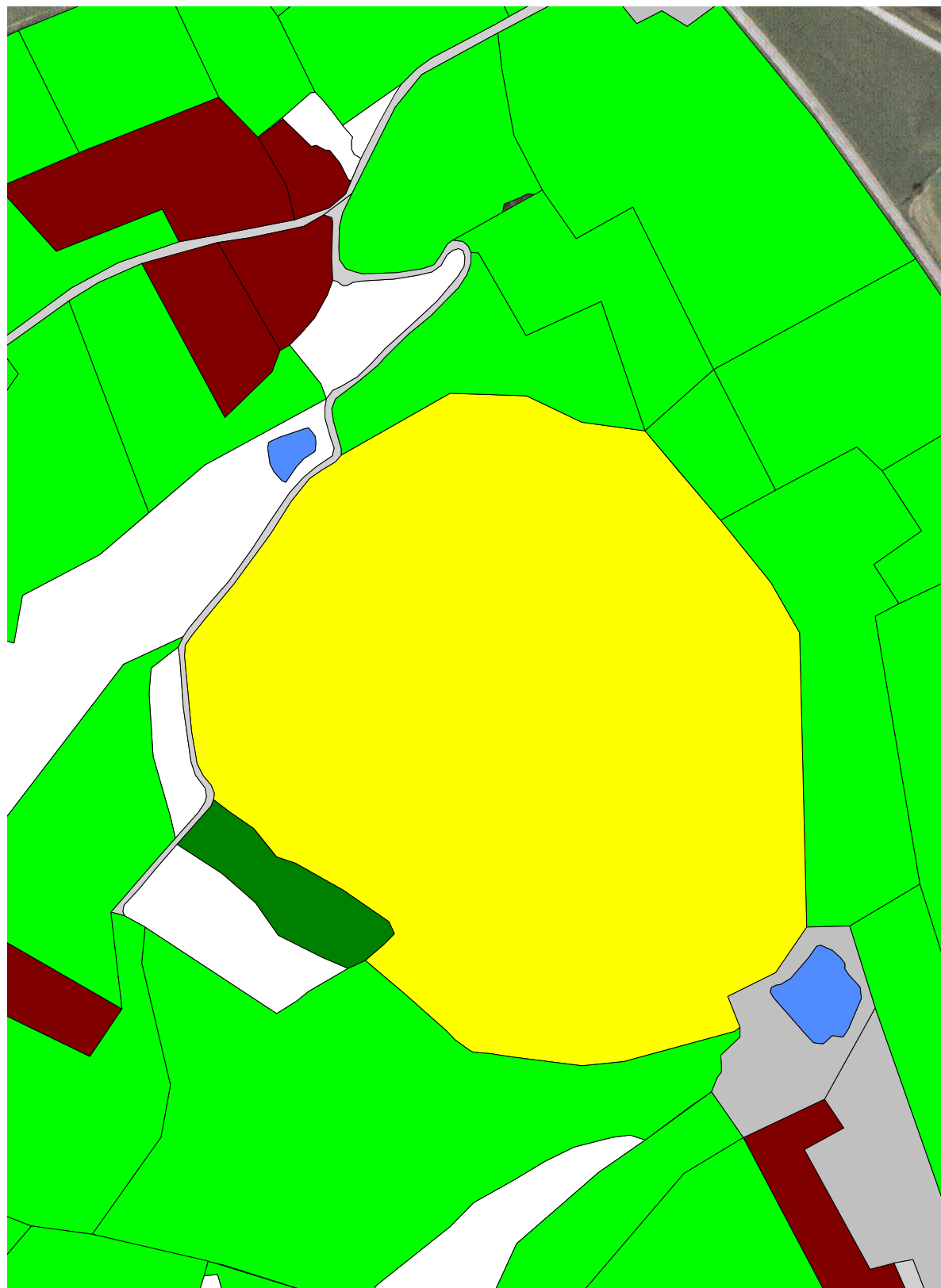
Suc de Clava (07)







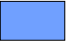

30 mètres




Cartographie : CREN (2008)
Données : CREN



Légende

-  Cueillette de champignons, visite de naturalistes
-  Prairies de fauche, pâturages, cultures
-  Vergers
-  Plantation de cèdres
-  Plan d'eau
-  Autres activités agricoles

 Limite du site Natura 2000

II – Document d'objectifs 2009-2014

Les Objectifs

Rappelons que l'objectif général du Conservatoire est "la conservation et la mise en valeur des richesses biologiques, écologiques et paysagères en Rhône-Alpes afin d'en assurer la pérennité pour le bénéfice de la collectivité". Cette préservation est effectuée par une maîtrise d'usage et une gestion adaptée, tout en intégrant et sensibilisant les partenaires locaux à la conservation de ces richesses.

Dans la continuité du premier document d'objectif, les 3 objectifs de gestion sont à poursuivre :

Objectifs	Intitulé dans le document d'objectifs	Nouvel intitulé
1	Maintenir et restaurer les habitats des affleurements de serpentine	Conserver les affleurements de serpentine
2	Maintenir et restaurer les habitats de pelouses sèches	Conserver les habitats de pelouses sèches
3	Maîtriser la fréquentation sur le site	

Pour chaque objectif sont définies des actions (voir les cahiers des charges correspondants).

En parallèle à ces actions prévues dans le cadre du document d'objectifs, une proposition de **charte Natura 2000** a été rédigée. La charte contient un ensemble d'engagements et de bonnes pratiques contribuant à atteindre les objectifs de conservation des habitats naturels et des espèces du site. Elle s'apparente à un «code de bonne conduite ». C'est un outil contractuel : les propriétaires ou leurs ayants-droit peuvent y adhérer de façon libre et volontaire. En contrepartie du respect des engagements, le signataire bénéficie de l'exonération de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

 Voir la propositions de Charte Natura 2000 en annexe N°7

Objectif n°1 –Conserver les affleurements de serpentine

ENJEUX	SOUS-OBJECTIFS	PROPOSITIONS D'ACTIONS
<p><u>Préservation des habitats d'intérêt communautaire (Directive Habitats) : rochers de serpentine</u></p> <p><u>Préservation des espèces remarquables inféodées à ces habitats : <i>Asplenium cuneifolium</i>, <i>Asplenium centovalense</i>, <i>Notholaena maranthae</i></u></p> <p><u>Limitation de la fermeture du milieu</u> par le développement des Pins sylvestres</p>	<p>Conservation des milieux rocheux remarquables et des espèces patrimoniales</p>	<p>Restauration</p> <p><i>Pas d'opération de restauration prévues</i></p> <p>Entretien</p> <p><i>Voir objectif 2 => Arrachage et comptage des plantules de Pins sylvestres</i></p> <p>Suivi</p> <p>F12 – F14 : Suivi floristique des fougères remarquables</p> <p>Mesure complémentaire de protection</p> <p>Charte Natura 2000 sur les milieux rocheux et prairiaux</p> <p><i>Voir objectif 3 => Essais de limitation des citations de la station sur internet</i></p>

Objectif n°2 – Conserver les habitats de pelouses sèches

ENJEUX	SOUS-OBJECTIFS	PROPOSITIONS D'ACTIONS
<p><u>Préservation des habitats d'intérêt communautaire (Directive Habitats) :</u> Pelouses serpentinicoles pionnières et vivaces</p> <p><u>Préservation des espèces remarquables inféodées à ces habitats :</u> Flore (Minuartie de diomède, Œillet sylvestre), oiseaux (Alouette lulu, Engoulevent d'Europe, Pie-grièche écorcheur, Huppe fasciée, Torcol fourmilier), papillons (Hermite, Mercure), orthoptères (Criquet des friches, Criquet rouge-queue, Oedipode soufré, Oedipode d'Allemagne, Sténobothre nain).</p> <p><u>Limitation de la fermeture du milieu</u> par le développement des Pins sylvestres, des fourrés,...</p>	<p>Restaurer et conserver les pelouses sèches et les espèces patrimoniales</p> <p>Maintenir la présence en mosaïque d'autres habitats (fourrés, arbres isolés, landes à callune et genêt, faciès d'embuissonnement à Brôme ou Brachypode,...), tout en surveillant leur progression éventuelle aux dépens des pelouses. Ceci afin de répondre aux exigences des espèces faunistiques présentes (Pie grièche, Alouette lulu,...).</p>	<p style="text-align: center;">Restauration</p> <p><i>Pas d'opération de restauration prévue</i></p> <p style="text-align: center;">Entretien</p> <p>D17 : Arrachage et comptage des plantules de Pins sylvestres</p> <p>D11 : Contrôle des rejets par broyage manuel dans la fruticée sud</p> <p style="text-align: center;">Suivi</p> <p>F11 : Suivi de la végétation des pelouses sèches</p> <p>F11 : Suivi de l'évolution des groupements végétaux (révision document d'objectifs)</p> <p>F12 : Suivi de l'évolution naturelle de la lande à Callune et genêt et des faciès d'embuissonnement à Brôme et Brachypode</p> <p>F13 : Suivi des populations de Papillons remarquables</p> <p>F13 : Etat des lieux des oiseaux nicheurs</p> <p style="text-align: center;">Mesure complémentaire de protection</p> <p>Charte Natura 2000 sur les milieux rocheux et prairiaux</p>

Objectif n°3 – Maîtriser la fréquentation sur le site

ENJEUX	SOUS-OBJECTIFS	PROPOSITIONS D'ACTIONS
<p><u>Préservation des espèces remarquables:</u> <i>Asplenium cuneifolium</i></p>	<p>Eviter la dégradation des stations floristiques</p>	<p style="text-align: center;">Restauration</p> <p><i>Pas d'opération de restauration prévue</i></p> <p style="text-align: center;">Entretien</p> <p><i>Pas d'opération d'entretien prévue</i></p> <p>Si l'état des panneaux est dégradé, leur retrait sera envisagé en attente d'une réflexion dans la prochaine révision du docob.</p> <p style="text-align: center;">Suivi</p> <p><i>Voir objectif 1 => Suivi des fougères remarquables</i></p> <p style="text-align: center;">Mesure complémentaire de protection</p> <p>E12 : Mise en place d'un panneau d'interdiction de cueillette (espèces protégées)</p> <p>E4 : Sensibilisation des acteurs pour limiter les citations de la station de fougère remarquable sur internet</p>

Les cahiers des charges et la Charte Natura 2000

- Les cahiers des charges

Objectif 1

F12 – F14 : Suivi floristique des fougères remarquables

Objectif 2

D11 : Contrôle des rejets par broyage manuel dans la fruticée

D17 : Arrachage et comptage des plantules de Pins sylvestres

F11 : Suivi de la végétation des pelouses sèches

F11 : Suivi de l'évolution des groupements végétaux (cette action entre dans la révision du document d'objectifs)

F12 : Suivi de l'évolution naturelle de la lande à Callune et genêt et des faciès d'embuissonnement à Brôme et Brachypode

F13 : Suivi des populations de Papillons remarquables

F13 : Etat des lieux des oiseaux nicheurs

Objectif 3

E4 : Sensibilisation des acteurs pour limiter les citations de la station de fougère remarquable sur internet

E12 : Mise en place d'un panneau d'interdiction de cueillette des espèces protégées

F2 : Analyse et synthèse des suivis scientifiques

A3 : Révision du document d'objectifs

G3 : Intégration des données dans l'outil d'évaluation des Documents d'objectifs (dans le cadre du suivi réalisé par l'ATEN⁸) – pas de fiche

⁸ ATEN : Atelier Technique des Espaces Naturels

F12 – F14 : Suivi floristique des fougères remarquables

Objectif de l'action

- ☞ conserver les espèces patrimoniales de fougères associées aux affleurements rocheux (*Asplenium cuneifolium*, *Asplenium centovalense*, *Notholaena maranthae*)
- ☞ évaluer l'état de conservation des populations
- ☞ améliorer la connaissance de ces espèces sur le site
- ☞ confirmer ou non la baisse de la population de fougères et recherche des causes potentielles
- ☞ prévoir une gestion appropriée

Indicateurs d'évaluation de l'objectif : Réalisation du suivi

Descriptif de l'action

- ☞ localisation et comptage des individus (dans le cas des aspleniums : détermination de l'espèce par aspect et taille des spores)
- ☞ analyse des données en prenant en compte les paramètres météorologiques (bilan météo à réaliser)

Recommandations complémentaires

Surfaces concernées : 0,3 ha

Période d'intervention : fin d'hiver

Calendrier de mise en œuvre

	Calendrier prévisionnel (2009-2014)						TOTAL
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Suivi des fougères remarquables (F12)		X		X		X	3 suivis
Bilan météorologique (F14)	X					X	

Opérations associées

Intervenants

Le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC) réalise ce suivi dans le cadre de ses Missions de surveillance de la flore menacée
CREN (bilan météorologique et synthèse des suivis)

D11 : Contrôle des rejets par broyage manuel dans la fruticée

Objectif de l'action

- ☞ maintenir les milieux ouverts
- ☞ maintenir une mosaïque de milieux afin de répondre aux exigences des espèces faunistiques présentes (Pie-grièche écorcheur notamment).

Indicateurs d'évaluation de l'objectif : Suivi de chantier et réception de travaux ; suivi de l'évolution des groupements végétaux

Descriptif de l'action

- ☞ contrôle des rejets de ligneux bas (prunellier et aubépine) par broyage et mise en tas des rémanents

Recommandations complémentaires

Préserver les fourrés denses et hauts qui n'ont pas subi de restauration.
Le girobroyage à lame en hiver est à proscrire car il équivaut à un recépage.

Surfaces concernées : 0,25 ha

Période d'intervention : Fin de printemps-début d'été afin d'affaiblir la plante (cf guide CERPAM « pâturer la broussaille »)

Calendrier de mise en œuvre

	Calendrier prévisionnel (2009-2014)						TOTAL
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Contrôle des rejets par broyage dans la fruticée (D11)			X			X	2 opérations de broyage

Opérations associées

Intervenants

CREN

D17 : Arrachage et comptage des plantules de Pins sylvestres

Objectif de l'action

- ☞ maintenir les milieux ouverts
- ☞ conserver les habitats de pelouses sèches et les espèces remarquables inféodées à ces habitats
- ☞ limiter les coûts liés à d'importantes opérations de restauration par bûcheronnage

Indicateurs d'évaluation de l'objectif : Nombre de plantules arrachées ; suivi de l'évolution des groupements végétaux

Descriptif de l'action

- ☞ Arrachage et comptage des plantules de Pins sylvestres (ou de cèdres) sur l'ensemble des zones ouvertes

Recommandations complémentaires

Surfaces concernées : 6 ha

Période d'intervention : pas de période plus favorable

Calendrier de mise en œuvre

	Calendrier prévisionnel (2009-2014)						TOTAL
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Arrachage des plantules de pins (D17)	X		X		X		3 opérations d'arrachage

Opérations associées

Intervenants

CREN

F11 : Suivi de l'évolution des groupements végétaux

Objectif de l'action

- ☞ appréhender l'évolution de la végétation
- ☞ réajuster les objectifs et les actions lors de la révision du plan de gestion

Indicateurs d'évaluation de l'objectif : Réalisation de la nouvelle carte de végétation

Descriptif de l'action

- ☞ Cartographie des habitats naturels à partir de l'analyse de la photographie aérienne et des relevés de terrain.

Recommandations complémentaires

Commander la nouvelle photographie aérienne

Se référer au cahier des charges du CBNMC concernant la cartographie des milieux naturels

Surfaces concernées : Tout le site

Période d'intervention : Terrain : mai/juin

Calendrier de mise en œuvre

	Calendrier prévisionnel (2009-2014)						TOTAL
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Suivi de la végétation du site						X	1 suivi

Opérations associées

- ☞ A3 : Révision du Document d'objectifs

Intervenants

CREN

F11 : Suivi de la végétation des pelouses sèches

Objectif de l'action

- ☞ conserver les habitats de pelouses sèches
- ☞ évaluer l'état de conservation des habitats de pelouses sèches
- ☞ améliorer la connaissance de ces milieux et de leur dynamique pour comprendre les mécanismes de ces évolutions
- ☞ prévoir une gestion appropriée

Indicateurs d'évaluation de l'objectif : Rédaction de rapports de suivi

Descriptif de l'action

- ☞ Suivi de la végétation par la réalisation de relevés de végétation (relevés phytosociologiques sur quadrats permanents)

Réalisé par le Conservatoire Botanique National du Massif Central pour le Conseil Régional Rhône-Alpes, ce suivi s'inscrit dans une démarche plus globale de suivi des principaux habitats sensibles (peu répandus et en régression) de la région Rhône-Alpes.

Recommandations complémentaires

Surfaces concernées : 4 ha

Période d'intervention : juin

Calendrier de mise en œuvre

	Calendrier prévisionnel (2009-2014)						TOTAL
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Suivi de la végétation des pelouses sèches	Information encore non disponible						

Opérations associées

☞

Intervenants

CBNMC

F12 : Suivi de l'évolution naturelle de la lande à Callune et genêt et des faciès d'embuissonnement à Brôme et Brachypode

Objectif de l'action

- ☞ conserver les habitats de pelouses sèches
- ☞ améliorer la connaissance de ces milieux et de leur dynamique pour évaluer la menace éventuelle sur les pelouses sèches
- ☞ prévoir une gestion appropriée

Indicateurs d'évaluation de l'objectif : Rédaction de rapports de suivi

Descriptif de l'action

- ☞ réalisation de relevés de végétation (quadrats et transects) tous les 3 ans

Recommandations complémentaires

Surfaces concernées : 5 ha

Période d'intervention : juin et début septembre

Calendrier de mise en œuvre

	Calendrier prévisionnel (2009-2014)						TOTAL
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Méthodologie	X						
Suivi de la végétation	X			X			3 suivis

Opérations associées

- ☞ F11 : Suivi de l'évolution des groupements végétaux

Intervenants

CREN

F13 : Suivi des populations de papillons remarquables

Objectif de l'action

- ☞ conserver les espèces patrimoniales de papillons associées aux pelouses sèches : Hermite (*Chazara briseis*) et Mercure (*Arethusana arethusa*)
- ☞ confirmer la présence de ces espèces et évaluer l'état des populations
- ☞ améliorer la connaissance de ces espèces sur le site
- ☞ prévoir une gestion appropriée

Indicateurs d'évaluation de l'objectif : Rédaction d'un rapport de suivi

Descriptif de l'action

- ☞ localisation et comptage des individus (3 visites pendant le pic = mi-juillet à mi-août)
- ☞ 3 secteurs d'inventaires : le Suc, la parcelle privée, la station de Pulsatille rouge
- ☞ compléments d'inventaire des papillons diurnes présents sur le site

Recommandations complémentaires

Surfaces concernées : 4,5 ha

Période d'intervention : mi-juillet à mi-août

Calendrier de mise en œuvre

	Calendrier prévisionnel (2009-2014)						TOTAL
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Suivi des papillons (F12)	X				X		2 suivis

Opérations associées

- ☞

Intervenants

Expert

F13 : Etat des lieux des oiseaux nicheurs

Objectif de l'action

- ☞ conserver les espèces patrimoniales d'oiseaux associées aux milieux ouverts (pelouses sèches, friches, cultures)
- ☞ confirmer la présence de ces espèces et évaluer l'état des populations
- ☞ améliorer la connaissance de ces espèces sur le site

Indicateurs d'évaluation de l'objectif : Rédaction d'un rapport de suivi

Descriptif de l'action

- X ☞ Indice Ponctuel d'Abondance (3 points d'écoute à localiser)
- X ☞ Cartographie des couples

Recommandations complémentaires

Surfaces concernées : tout le site

Période d'intervention : avril à juillet

Calendrier de mise en œuvre

	Calendrier prévisionnel (2009-2014)						TOTAL
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Suivi des papillons (F12)		X					1 suivi

Opérations associées

☞

Intervenants

Expert

E4 : Mise en place d'un panneau d'interdiction de cueillette d'espèces protégées

Objectif de l'action

- ☞ conserver les espèces patrimoniales de fougères associées aux affleurements rocheux
- ☞ limiter la récolte par des botanistes (une cause supposée de la baisse de la population de fougères) en rappelant fermement l'interdiction de cueillette des espèces de plantes protégées

Indicateurs d'évaluation de l'objectif : Pose du panneau

Descriptif de l'action

- ☞ Conception du panneau et mise en place

Recommandations complémentaires

Surfaces concernées : sans objet

Période d'intervention : sans objet

Calendrier de mise en œuvre

	Calendrier prévisionnel (2009-2014)						TOTAL
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Mise en place d'un panneau d'interdiction de cueillette	X						1 opération

Opérations associées

- ☞ Suivi des fougères remarquables
- ☞ Sensibilisation des acteurs pour limiter les citations de la station de fougère remarquable sur internet

Intervenants

CREN

E12 : Sensibilisation des acteurs pour limiter les citations de la station de fougère remarquable sur internet

Objectif de l'action

- ☞ conserver les espèces patrimoniales de fougères associées aux affleurements rocheux
- ☞ limiter la récolte par des botanistes (une cause supposée de la baisse de la population de fougères)

Indicateurs d'évaluation de l'objectif : Baisse ou disparition des sites internet faisant référence à la présence de l'«*Asplenium cuneifolium*» (ou Doradille à feuilles en coin) sur le « Suc de Clava » (ou Savas). Contrôle par navigateur de recherche.

Descriptif de l'action

- ☞ Contacts auprès des webmasters des sites identifiés
- ☞ Proposition de modification des pages web concernées

Recommandations complémentaires

Surfaces concernées : sans objet

Période d'intervention : sans objet

Calendrier de mise en œuvre

	Calendrier prévisionnel (2009-2014)						TOTAL
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Sensibilisation	X			X			1 opération
Contrôle		X	X	X	X	X	5 contrôles

Opérations associées

- ☞ Suivi des fougères remarquables
- ☞ Mise en place d'un panneau d'interdiction de cueillette

Intervenants

CREN

F2 : Analyse et synthèse des suivis scientifiques

Objectif de l'action

- ☞ Evaluer les résultats des différents suivis au regard des objectifs du DOCOB
- ☞ Prévoir la gestion ultérieure du site

Indicateurs d'évaluation de l'objectif : Rédaction de l'analyse

Descriptif de l'action

☞

Recommandations complémentaires

Vérifier l'intégration dans la base de données du CREN des observations inédites réalisées dans le cadre des suivis.

Surfaces concernées : tout le site

Période d'intervention : sans objet

Calendrier de mise en œuvre

	Calendrier prévisionnel (2009-2014)						TOTAL
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Analyse et synthèse des suivis						X	5 contrôles

Opérations associées

- ☞ F12, F13 : Suivis floristiques et faunistiques
- ☞ F11 : Suivi de l'évolution des groupements végétaux

- ☞ A3 : Révision du DOCOB

Intervenants

CREN

A3 : Révision du document d'objectifs

Objectif de l'action

- ☞ Evaluer les résultats des 6 années de gestion
- ☞ Prévoir la gestion ultérieure du site

Indicateurs d'évaluation de l'objectif : Rédaction du document et validation par le comité de pilotage

Descriptif de l'action

☞

Recommandations complémentaires

Vérifier l'intégration dans la base de données du CREN des observations inédites réalisées dans le cadre des suivis.

Surfaces concernées : tout le site

Période d'intervention : sans objet

Calendrier de mise en œuvre

	Calendrier prévisionnel (2009-2014)						TOTAL
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Révision du document d'objectifs						X	1

Opérations associées

- ☞ F12, F13 : Suivis floristiques et faunistiques
- ☞ F11 : Suivi de l'évolution des groupements végétaux
- ☞ F2 : Analyse et synthèse des suivis scientifiques

Intervenants

CREN, propriétaires, chasseurs, commune, CBNMC, agriculteurs,...

Formulaire de Charte Natura 2000 du site FR 8201671 : « **Suc de Clava** »

1. GENERALITES

1.1. Réseau Natura 2000

Natura 2000 est un réseau de sites qui hébergent des espèces et des milieux naturels rares ou menacés à l'échelle européenne. L'engagement des Etats de l'union européenne est de **préserver ce patrimoine** écologique sur le long terme.

La France a opté pour **une politique contractuelle** en ce qui concerne la gestion des sites Natura 2000. Actuellement, il existe trois outils contractuels pour la gestion et la conservation de ces sites : les mesures agro-environnementales territorialisées (pour les milieux agricoles uniquement), les contrats Natura 2000 et les **chartes Natura 2000**.

1.2. Charte Natura 2000

L'objectif de la charte est la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire qui ont justifié la désignation du site. Elle va favoriser la **poursuite, le développement et la valorisation de pratiques favorables** à leur conservation. Il s'agit de «faire reconnaître» ou de «labelliser» cette gestion passée qui a permis le maintien de ces habitats remarquables.

Cet outil contractuel permet à l'adhérent de participer à la démarche Natura 2000 et aux objectifs poursuivis par ce réseau (objectifs du DOCOB=document d'objectifs), tout en souscrivant à des engagements d'un niveau moins contraignant que ceux d'un contrat Natura 2000. **Les engagements proposés n'entraînent pas de surcoût de gestion pour les adhérents** et donc ne donnent pas droit à rémunérations.

Le formulaire de charte est accompagné d'une déclaration d'adhésion.

1.3. Quels avantages ?

La charte procure des avantages aux signataires tout en étant plus souple que les contrats Natura 2000. Elle peut donner accès à **certains avantages fiscaux et à certaines aides publiques** :

→ Exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Cette exonération n'est applicable que sur les sites désignés par arrêté ministériel. La totalité de la TFNB est exonérée. La cotisation pour la chambre d'agriculture, qui ne fait pas partie de la TFNB, n'est pas exonérée. La demande d'exonération est à faire chaque année de la part du propriétaire.

→ Exonération des droits de mutation à titre gratuit pour certaines successions et donations.

L'exonération porte sur les $\frac{3}{4}$ des droits de mutations.

→ Déduction du revenu net imposable des charges de propriétés rurales.

Les travaux de restauration et de gros entretien effectués en vue du maintien du site en bon état écologique et paysager sont déductibles pour la détermination du revenu net imposable.

→ Garantie de gestion durable des forêts.

Cette garantie permet de bénéficier des exonérations fiscales au titre de l'impôt solidarité sur la fortune (ISF) ou des mutations à titre gratuit, des exonérations d'impôts sur le revenu au titre de certaines acquisitions de parcelle ou de certains travaux forestiers, si la propriété fait plus de 10 hectares et d'aides publiques à l'investissement forestier.

1.4. Qui peut adhérer à une charte Natura 2000 ?

Le signataire est, selon les cas, soit le propriétaire, soit la personne disposant d'un mandat (bail,...) la qualifiant juridiquement pour intervenir et pour prendre les engagements mentionnés dans la charte. La **durée du mandat doit couvrir au moins la durée d'adhésion** à la charte.

L'unité d'engagement est la parcelle cadastrale. Ainsi, **l'adhérent peut choisir de signer une charte sur la totalité ou sur une partie seulement de ses parcelles incluses dans le site Natura 2000.**

- **Le propriétaire** adhère à tous les engagements de portée générale et à tous les engagements qui correspondent aux milieux présents sur les parcelles pour lesquelles il a choisi d'adhérer.
- **Le mandataire** peut uniquement souscrire aux engagements de la charte qui correspondent aux droits dont il dispose.

L'adhésion à la charte peut se faire dès que le site Natura 2000 (proposé ou désigné) est doté d'un DOCOB opérationnel (validé par une note de service du préfet).

1.5. Durée de validité d'une charte

La durée d'adhésion à la charte est de 5 ans ou de 10 ans. Il n'est pas possible d'adhérer aux différents engagements pour des durées différentes.

La résiliation de la charte avant terme est possible mais elle doit être officialisée par les services instructeurs : la DDAF. Elle équivaut à une reprise de la taxation sur les propriétés couvertes par la charte résiliée.

2. PRESENTATION DU SITE NATURA 2000 « SUC DE CLAVA » (FR 8201671)

2.1. Descriptif et enjeux du site

Situé à l'extrême nord du département de l'Ardèche, en limite avec la Loire), le site du Suc de Clava s'étend actuellement sur **9 ha (à compléter)** et concerne une commune : SAVAS.

Ce site se présente sous la forme d'un **dôme rocheux de serpentine** inclus dans un contexte agricole bocager. Sur le Suc sont présents plusieurs **habitats naturels remarquables** : **affleurements de serpentines, pelouses sèches, landes à callune,...** Ces milieux naturels abritent de nombreuses espèces rares et protégées notamment des plantes (fougères remarquables, Minuartie de Diomède,...), des papillons (Hermite, Mercure), des oiseaux (Engoulevent, Huppe fasciée,...).

Le pourtour du suc est essentiellement agricole. L'utilisation du sol variée (pâturages, prairies de fauche, cultures, landes, haies, vergers, fourrés,...) contribue à maintenir un paysage de qualité abritant des espèces rares et protégées notamment des plantes (Ophioglosse vulgaire, Pulsatille rouge, Spiranthe d'automne, Nielle des blés,...), des oiseaux (Caille des blés, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur,...).

Parmi les espèces d'oiseaux présentes sur le site **3 espèces nicheuses sont d'intérêt communautaire** (annexe 2 de la Directive « Habitats-Faune-Flore »), et 5 autres utilisent le site pour la recherche de nourriture. **Plus de XX% (à compléter)** de la surface actuelle du site est composée milieux naturels reconnus comme étant d'intérêt européen.

Les deux principaux enjeux du site sont :

- d'une part de **maintenir les habitats rocheux et de pelouse sèches ouverts**. En effet, la colonisation par les Pins sylvestres, initiée à la suite de la déprise agricole, est toujours une menace pour le site, même si cette colonisation évolue lentement.
- Et d'autre part, de **maintenir des populations de fougères remarquables**.

Par ailleurs, **le maintien d'une activité agricole variée aux abords du Suc** constitue un enjeu important devant être combiné avec le respect des milieux naturels et des espèces remarquables.

2.2. Réglementations et mesures de protection dont le site fait l'objet

L'adhésion à une charte Natura 2000 ne dispense en aucun cas le signataire du respect des réglementations déjà en vigueur sur ses parcelles ou sur l'ensemble du site (Loi sur l'Eau, réglementations forestières, agricoles, d'urbanisme, circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels, études d'incidences, réserve de chasse,...).

Plusieurs espèces faunistiques et floristiques présentes sur le site des hautes chaumes bénéficient d'un statut de protection réglementaire.

3. ENGAGEMENTS ET RECOMMANDATIONS DE GESTION

3.1. Généraux à tout le site Natura 2000 : tous types de milieux

3.1.1. Engagements soumis à contrôles

Je m'engage à :

Respecter les réglementations générales et les mesures de protection en vigueur sur le site.

Point de contrôle : Contrôle sur pièces, absence de procès verbal

Autoriser et faciliter l'accès des terrains soumis à la charte à la structure animatrice du site Natura 2000 et/ou aux experts (désignés par le préfet ou la structure animatrice), afin que puissent être menées les opérations d'inventaire et d'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces.

J'ai noté que la structure animatrice du site m'informerait si possible de la date de ces opérations, ainsi que de la qualité des personnes amenées à réaliser ces opérations. En outre, je pourrai être informé du résultat de ces opérations et éventuellement y participer.

Point de contrôle : Contrôle sur pièces, correspondance et bilan d'activité annuel de la structure animatrice du site.

Informez mes mandataires des engagements auxquels j'ai souscrit et modifiez les mandats lors de leur renouvellement afin de les rendre conformes aux engagements souscrits dans la charte (bail, conventions,...) – En cas de bail agricole, obligation de signature de l'exploitant des parcelles

Point de contrôle : Contrôle sur pièces, document signé par le(s) mandataire(s) attestant que le propriétaire les a informés des engagements souscrits, modification des mandats lors du renouvellement.

3.1.2. Recommandations

- Eviter les apports de produits phytosanitaires, amendements, fertilisants organiques ou minéraux.
- Informer tout prestataire et personne intervenant sur les parcelles concernées des dispositions prévues par la charte.
- Informer la structure animatrice du site Natura 2000 de toute dégradation majeure des habitats d'intérêt communautaire d'origine humaine ou naturelle.

3.2. Habitats rocheux

3.2.1. Engagements soumis à contrôles

Je m'engage à :

Ne pas exploiter la roche

Point de contrôle : Contrôle sur place de l'absence d'exploitation ou du ramassage de certains éléments rocheux.

Maintenir en l'état les habitats rocheux d'intérêt communautaire présents sur mes parcelles.

Point de contrôle : Contrôle sur place de l'absence de dégradation de ces habitats.

3.2.2. Recommandations

3.3. Pelouses, prairies et landes (hors prairies humides)

3.3.1. Engagements soumis à contrôles

Je m'engage à :

Maintenir en état la nature du sol (ni boisement, ni retournement, ni travail du sol, ni création de nouvelles pistes, ni semis et sur-semis sauf en cas d'avis favorable du comité de pilotage)

Point de contrôle : Contrôle sur place de la nature du sol, contrôle administratif de l'absence de demande d'aide au boisement, de déclaration de boisement.

Ne pas employer de produits phytosanitaires et d'herbicides.

Point de contrôle : Contrôle sur place de l'absence d'utilisation de phytosanitaires

3.3.2. Recommandations

- Landes et pelouses : éviter la fertilisation, maintenir quelques arbres sur la parcelle.
- Prairies : limiter la fertilisation, privilégier la fertilisation organique à la fertilisation minérale, favoriser un « retard de fauche ».

3.4. Zones humides (prairies humides) SI INCLU DANS LE PERIMETRE

3.4.1. Engagements soumis à contrôles

Je m'engage à :

Conserver le couvert végétal (ni destruction mécanique ni destruction chimique).

Point de contrôle : Contrôle sur place de l'absence de coupe des boisements, de retournement et autres destruction.

Ne pas drainer, ni assécher, ni remblayer, ni recalibrer les milieux naturels humides (temporairement ou en permanence).

Point de contrôle : Contrôle sur place de l'absence de drainage ou autres travaux d'assèchement.

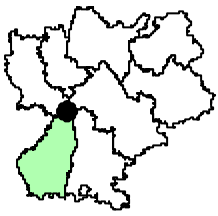
Ne pas réaliser de plantation sur les milieux naturels humides.

Point de contrôle : Contrôle sur place de l'absence de plantation, contrôle administratif de l'absence de demande d'aide au boisement, de déclaration de boisement.

3.4.2. Recommandations

- Limiter au maximum la pénétration d'engins.
- Préférer un entretien manuel ou mécanique par rapport à un entretien chimique.
- Favoriser la gestion par le pâturage extensif sur les zones humides en cours d'embroussaillage.
- Organiser le calendrier de pâturage en fonction des enjeux floristiques présents sur la parcelle (éviter le pâturage de mars à juin)
- Favoriser l'aménagement de points d'eau en retrait des zones humides.

Carte 11 : Les objectifs



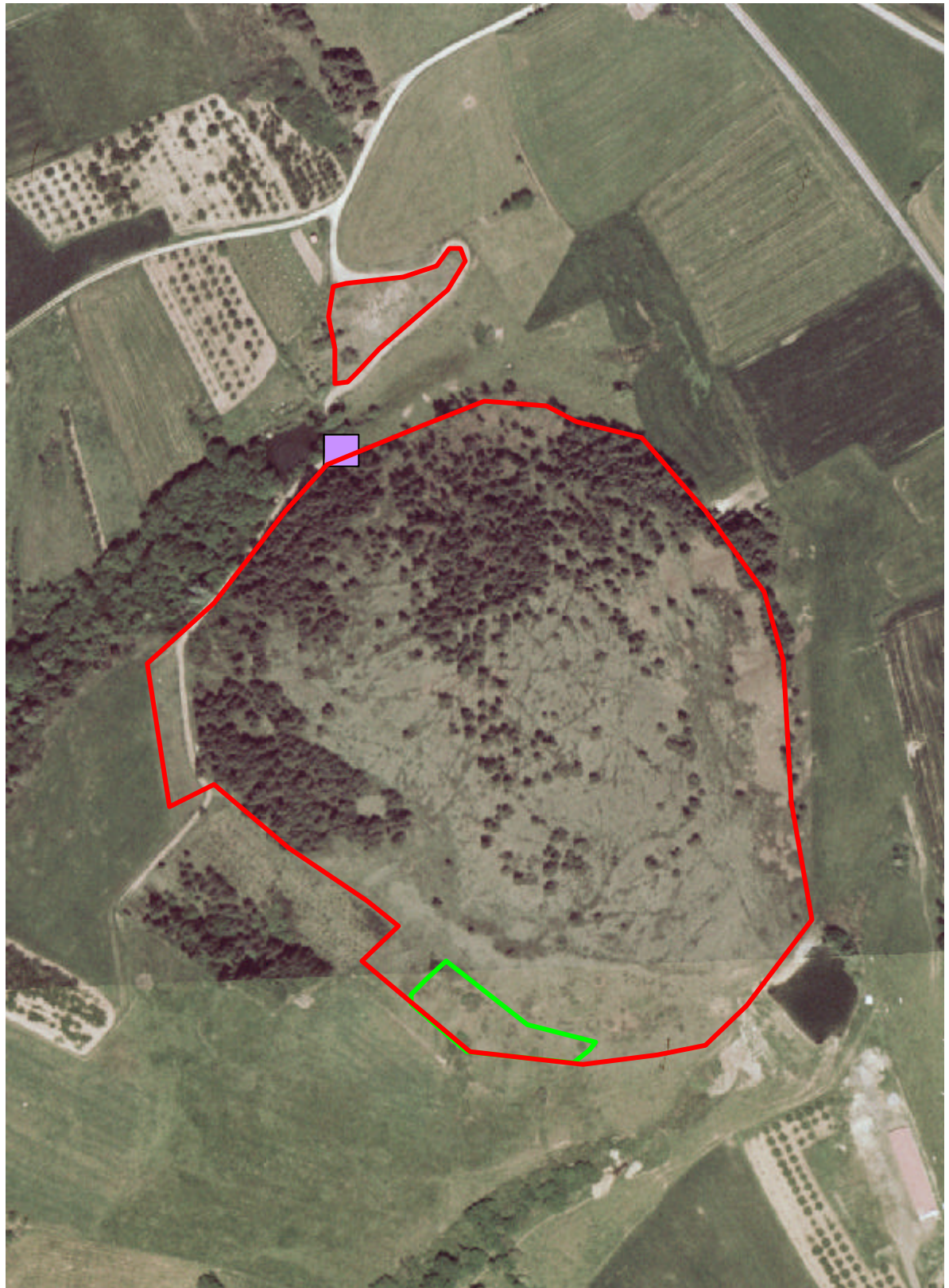
Suc de Clava (07)






30 mètres




Cartographie : CREN (2008)
Données : CREN



Légende

-  Arrachage des plantules de pins (D17)
-  Contrôle des rejets dans la fruticées (D11)
-  Mise en place d'un panneau d'interdiction de cueillette des espèces protégées (E4)

 Limite du site Natura 2000

Annexes

- Annexe 1 : Bibliographie
- Annexe 2 : Le Suc de Clava et *Asplenium cuneifolium* sur le web
- Annexe 3 : Liste des membres du comité de pilotage
- Annexe 4 : Les fiches descriptives des habitats de l'annexe I de la directive
- Annexe 5 : Listes floristiques provisoires
- Annexe 6 : Listes faunistiques provisoires

Annexe 1 : Bibliographie

- AGNELLO G. (2003)**
Inventaire des lichens des pelouses sèches et affleurements de serpentine du Suc de Clava
Université Joseph Fourier – Grenoble I (UFR Biologie) – Conservatoire Rhône-Alpes des
Espaces Naturels, 9 p. + annexes.
- ANTONETTI P., BRUGEL E., KESSLER F., BARBE J.P. & TORT M. (2006)**
Atlas de la flore d'Auvergne
Conservatoire Botanique National du Massif Central, 984 p.
- BISSARDON M., GUIBAL L. & RAMEAU J.-C. (1997)**
Corine biotopes, Version originale – Types d'habitats français
ENGREF, ATEN, 217 p.
- CERPAM, INSTITUT DE L'ELEVAGE, SIME (2006)**
Pâturer la broussaille
Coordination Denis GAUTIER, 118 p.
- CHOISNET G. (2006)**
Suivi des milieux naturels sensibles de la région Rhône-Alpes
Conservatoire Botanique National du Massif Central, 56 p. + annexes
- COGNET C. & MATHEVET V. (2004)**
Etude d'un site naturel riche en métaux « lourds » : le Suc de Clava
Faculté des sciences UJM de Saint Etienne, 32 p.
- COMMISSION EUROPEENNE DG XI (1997)**
Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne – Version EUR 15
109 p.
- CONSERVATOIRE REGIONAL DES ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN (2001)**
Etude botanique des massifs serpentiniques du Limousin – Systématique et phytosociologie
Laboratoire de botanique et de cryptogamie de la faculté de pharmacie de Limoges, 130
p. + annexes.
- DE FLAUGERGUES F. (2000)**
Suivi 2000 des populations d'orthoptères du Suc de Clava
Miramella, 31 p. + annexes
- DE FLAUGERGUES F. & GREFF N. (2005)**
Suivi 2004 des populations d'orthoptères du Suc de Clava
Miramella, 9 p.
- DELAIGUE J. (1989)**
Un îlot floristique : le Suc de Clava, dôme de Serpentine de l'Ardèche
Bull. mens. Soc. Linn. Lyon, 58 (8) : 257-280.
- GUERIN B. (1996)**
Plan de gestion des pelouses sèches et affleurements de serpentines du Suc de Clava
Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels, 47 p. + annexes
- LECLERC M. (2007)**
Guide régional pour la charte Natura 2000
Direction Régionale de l'Environnement Rhône-Alpes, 8 p. + annexes
- MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (2004)**
Cahiers d'habitats Natura 2000 – Tome 5 : Habitats rocheux
La Documentation Française, 381 p.
- MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (2005)**
Cahiers d'habitats Natura 2000 – Tome 4 : Habitats agro-pastoraux (2 volumes)
La Documentation Française, 445 et 487 p.
- PETITPRETRE J. & al. (1999)**
Les papillons diurnes de Rhône-Alpes – Atlas préliminaire
Muséum d'histoire naturelle Ville de Grenoble, 203 p.
- PIERRON V. (1998)**
Plan de gestion des pelouses sèches et affleurements de serpentine du Suc de Clava
Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels, 47 p. + annexes.
- PIERRON V. (1999)**
Document d'objectifs des pelouses sèches et affleurements de serpentine du Suc de Clava
Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels, 57 p. + annexes.

PIERRON V. (2003)

Suivi de la végétation 1998/2003 des pelouses sèches et affleurements de serpentine du Suc de Clava
Conservatoire Rhône -Alpes des Espaces Naturels, 22 p. + annexes.

PIERRON V. (2005)

Suivi de la végétation 1998/2005 des pelouses sèches et affleurements de serpentine du Suc de Clava
Conservatoire Rhône -Alpes des Espaces Naturels, 25 p. + annexes.

PRELLI R. (2001)

Les fougères et plantes alliées de France et d'Europe occidentale
Belin, 432 p.

PRUDHOMME J. (1988)

Minuartia laricifolia ssp. diomedis sur serpentine dans le massif du Mont Pilat
Bull. mensuel de la Société Linnéenne de Lyon, 57 (5) : 145-146.

ROZIER Y. (2002)

Suivi des Lépidoptères 2002 des pelouses sèches et affleurements de serpentine du Suc de Clava : Recherche d'Arethusana arethusana et Chazara briseis et inventaire des lépidoptères rhopalocères
OPIE, 3 p.

ROZIER Y. (2004)

Suivi des Lépidoptères 2004 des pelouses sèches et affleurements de serpentine du Suc de Clava : Recherche d'Arethusana arethusana et Chazara briseis et inventaire des lépidoptères rhopalocères
OPIE, 4 p.

Annexe 2 : Le Suc de Clava et *Asplenium cuneifolium* sur le web

Extraits des sites internet qui identifient la présence de la Doradille à feuilles en coin (*Asplenium cuneifolium*) sur le Sud de Clava :

Site du CREN

(http://www.cren-rhonealpes.fr/part3/sites/07/suc_clava_tech.htm)

Fiche site du CREN : Le Suc de Clava

« L'intérêt du site

La serpentine est une roche particulière sur laquelle une flore spécifique se développe. On trouve sur le site plusieurs espèces de fougères, dont certaines sont remarquables ainsi que la Minuartie de Diomède, une espèce endémique des Cévennes et des Pyrénées orientales.

Flore remarquable

Nom latin	Nom français
<i>Asplenium cuneifolium</i> Viv.	Doradille à feuilles en coin
<i>Minuartia laricifolia</i> (L.) Schinz & Thell. subsp. <i>diomedis</i> (Br.-Bl.) Mattf.	Minuartie à feuilles de Mélèze
<i>Orchis morio</i> L.	Orchis bouffon »

Site du Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables

(<http://natura2000.environnement.gouv.fr/sites/FR8201671.html>)

Fiche site Natura 2000 = « En Rhône-Alpes, cet affleurement de serpentine est unique. Sur une telle roche, riche en magnésium et fer, pauvre en silice, aluminium et calcium, le cortège d'espèces végétales est réduit, mais présente certaines espèces exclusives à cette roche. C'est le cas notamment d'une petite fougère extrêmement rare : l'Asplénium (ou Doradille) à feuilles en coin (*Asplenium cuneifolium*).

La forme et la répartition de la végétation sur serpentine varient selon les conditions climatiques locales. Ici, la composition floristique est complètement originale et se distingue de celle du Limousin ou des Alpes.

Les deux papillons cités au paragraphe 3.3 (*Chazara briseis* et *Arethusana arethusa*) font partie de la liste des 23 papillons à surveiller en Rhône-Alpes.

Le Suc de Clava (ou Suc de Clava-Eteyze) est un dôme de serpentine situé dans le département de l'Ardèche au pied du Mont Pilat. Ce modeste suc tire son intérêt de sa constitution géologique. En effet, les serpentines sont des roches métamorphiques particulièrement riches en métaux. On les trouve relativement fréquemment dans la chaîne des Alpes (à l'étranger), mais très rarement ailleurs : quelques affleurements dans le Limousin, le suc de Clava en Rhône-Alpes. La formation végétale majoritaire est une lande basse, certainement très riche en entomofaune. »

Site de la Direction Régionale de l'Environnement - DIREN

(<http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/>)

Fiche ZNIEFF = « Le Suc forme ainsi une zone refuge pour des plantes acidifuges (fuyant les sols acides) au sein des massifs siliceux du nord de l'Ardèche et du Pilat. Se développent dans les anfractuosités des rochers plusieurs espèces de fougères dont la *Notholaena* de Maranta et la Doradille à feuilles en coin. Le Suc de Clava constitue l'unique station française de cette dernière. La Minuartie de Diomède occupe ici l'une de ses deux seules stations en Région Rhône-Alpes. »

Site du Muséum National d'Histoire Naturelle - MNHN

(http://inpn.mnhn.fr/isb/servlet/NaturaServlet?action=Fsd&typeAction=1&pageReturn=fsdDescription.jsp&SITECODE_VS=200706FR8201671)

« Sur une telle roche, riche en magnésium et fer, pauvre en silice, aluminium et calcium, le cortège d'espèces végétales est réduit, mais présente certaines espèces exclusives à cette roche. C'est le cas notamment d'une petite fougère extrêmement rare : l'Asplénium (ou Doradille) à feuilles en coin (*Asplenium cuneifolium*). »

Site de la Région Rhône-Alpes (<http://www.rhonealpes.fr/>)

« Enfin, un site unique du nord de l'Ardèche (le suc de Clava) accueille une petite fougère protégée qui fait partie des espèces les plus rares et les plus menacées : la Doradille à feuille en coin (*Asplenium cuneifolium*). »

Site de l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne

Actes du colloque dont une visite a concerné le Suc de Clava (cf pp. 114-115) = http://www.emse.fr/~bouchardon/cost_859/actes_colloque_cost859_st_etienne_2006.pdf

Photos de la sortie du colloque (dont photos d'*Asplenium*) : http://www.emse.fr/~bouchardon/cost_859/cost_image/page_image/index.htm

Site du camping de Maclas « Les cerisiers »

(<http://www.camping-maclas.fr/decouverte.html>)

« Le suc de Clava - Site géologique exceptionnel.

Le suc de Clava (ou suc de Clava-Eteize) est un dôme de serpentine situé au pied du Mont Pilat. Ce modeste suc tire son intérêt de sa constitution géologique. En effet, les serpentines sont des roches métamorphiques particulièrement riches en métaux. Sur une telle roche, riche en magnésium et fer, pauvre en silice, aluminium et calcium, le cortège d'espèces végétales est réduit mais présente certaines espèces exclusives à cette roche. C'est la cas notamment d'une petite fougère extrêmement rare : l'asplénium à feuilles en coin ou d'un autre fougère la *Notholaena* de Maranta. »

Site de l'Auberge du Miron

(<http://nature.free.fr/lemiron/pages/tour9.htm>)

Le Site de Clava : Cette Colline, de 8ha, 300m de large, 325m de long et de 599m d'altitude, constitue l'un des rares affleurements de serpentine en France. Sur une telle roche, riche en magnésium et fer, pauvre en silice, aluminium et calcium, le cortège d'espèces végétales est réduit mais présente certaines espèces exclusives à cette roche. C'est la cas notamment d'une petite fougère extrêmement rare : l'asplénium à feuilles en coin ou d'un autre fougère la *Notholaena* de Maranta.

Site de l'Institut National de Recherche Agronomique –(INRA) / Muséum National d'Histoire Naturelle

(<http://www2.dijon.inra.fr/flore-france/as.htm>)

« *Asplenium cuneifolium* Viviani [1806, Fl. Ital. Fragm., 1 : 16] 2n = 72 - Co, + Ga : Suc de Clava (Ardèche) 4, 5, 6 »

Site de l'Association d'Informatique Appliquée à la Botanique - AIAB

(<http://sophy.u-3mrs.fr/indexsyn.htm>)

« *Asplenium* L. (*Aspleniaceae*) ___ *cuneifolium* Viv. + Ga, Suc de Clava (Haute-Loire) - Co 4, 5 »

Annexe 3 : Liste des membres du comité de pilotage

ORGANISME	TITRE	NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	VILLE
A.P.P.M.A. « la gaulle annonéenne »	Monsieur	PACHOT	Patrick	43, chemin de la muette	07100	ANNONAY
ACCA	Monsieur le Président	REBOULLET	Jean	Les Perrières	07430	SAVAS
Association Départementale pour l'Aménagement des Structures et des Exploitations Agricoles (ADASEA)	Monsieur le président			4, avenue de l'Europe Unie	07000	PRIVAS
Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (CNASEA)	Monsieur	BLANCHON	Luc	Direction Régionale 59, rue de Créqui	69452	LYON CEDEX 06
Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes (CRPF)	Monsieur le directeur			Parc de Crécy 18, avenue du Général de Gaulle	69771	SAINT DIDIER AU MONT D'OR CEDEX
Chambre d'agriculture	Monsieur le Président			4, avenue de l'Europe Unie BP 114	07001	PRIVAS
Conseil Général de l'Ardèche	Monsieur le président			Hôtel du département BP 737	07000	PRIVAS
Conseil Régional Rhône-Alpes	Monsieur le président			77, route de Paris BP 19	69751	CHARBONNIERE LES BAINS
Conservatoire Botanique National du Massif Central	Monsieur	ANTONETTI	Philippe	Le Bourg	43230	CHAVANCIAC LA FAYETTE
Conservatoire Régional des Espaces Naturels Rhône-Alpes	Monsieur le directeur	COQUILLARD	Hervé	La Maison Forte 2, rue des Vallières	69390	VOURLES
DDE Subdivision d'Annonay	Monsieur le chef de subdivision			ZI de la Lombardière BP 110	07100	ANNONAY
Direction Régionale de l'Environnement Rhône-Alpes	Monsieur le directeur			208 bis, rue Garibaldi	69422	LYON CEDEX 03
Communauté de communes Bassin d'Annonay	Monsieur	BRIALON		Château Lombardière	07430	DAVEZIEUX
Office National des Forêts	Monsieur	NICOT	François-Xavier	Agence Drôme-Ardèche 16, rue La Pérouse	26009	VALENCE CEDEX
Préfecture	Monsieur le Préfet			Cabinet du Préfet Rue Pierre Filliat	07000	PRIVAS
Préfecture	Bureau de l'environnement			Rue Pierre Filliat	07000	PRIVAS
Société Botanique d'Ardèche	Monsieur le président			Lycée agricole Olivier de Serres Quartier Saint Martin BP 150	07205	AUBENAS CEDEX
Société Linnéenne de Lyon	Monsieur	BERTHET	Paul	14, rue Abbé Lemire	69300	CALUIRE
Sous-préfecture de Tournon	Monsieur le sous-préfet			3, rue Boissy d'Anglas	07300	TOURNON
Commune de Savas	Monsieur le Maire			Mairie	07430	SAVAS

ORGANISME	TITRE	NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	VILLE
	Monsieur le Député	WEBER	Pascal	5, quai Farconnet	07300	TOURNON
	Monsieur le Sénateur	TESTON	Michel	Hôtel du Département	07000	PRIVAS
Agriculteur	Monsieur	SEUX	Denis	Hameau d'Eteize	07429	SAVAS
Propriétaire	Madame	FAUCONNET		10, rue de Chavassieux	42000	SAINTE ETIENNE
Propriétaire	Madame	GARDON		24, chemin de la Rivière	69530	BRIGNAIS
	Monsieur	ROBIN		Hameau d'Eteize	07430	SAVAS
	Madame	BERTRAND		Hameau d'Eteize	07430	SAVAS
	Monsieur et Madame	LABROT	Jacques	Le Bourg	07340	SAINTE JACQUES D'ATTICIEUX

Annexe 4: Les fiches descriptives des habitats de l'annexe I de la directive



Groupement végétal : **Rochers de serpentine**

Syntaxon phytosociologique (cf. cahiers d'habitats) :

Classe : **ASPLENIETEA TRICHOMANIS** (= végétation vivace des parois et murs)

Ordre : **Androsacetalia vandellii** (= communautés silicicoles)

Alliance : **Asplenion serpentini** (= communautés sur serpentine)

Associations : **Cheilanthe marantae-Asplenium cuneifolii**

CORINE biotopes : **62.213 Falaises de serpentines Hercyniennes**
Falaises de serpentines des secteurs hercyniens et de leur périphérie

Natura 2000 : **8220-16 Falaise atlantique de serpentine**

Caractères diagnostiques de l'habitat :

Caractéristiques stationnelles

Affleurements de rochers de serpentine sur le Suc

Altitude : 570 à 600 m.

Expositions chaudes et éclairées (principalement sud-ouest à sud-est), induisant des longues périodes de sécheresse

Physionomie, structure

Communautés végétales pauvres en espèces installées au sein d'anfractuosités dans lesquelles se sont formés des fragments de lithosol.

Cortège floristique

Notholène de Marantha *Notholaena marantae*

Doradille à feuilles en coin *Asplenium cuneifolium*

Doradille noire de la serpentine *Asplenium adiantum-nigrum* (forme serpentinicole)

Hybride Doradille noire et Doradille à feuilles en coin *Asplenium centovallense*

Asplenium septentrionale

Asplenium trichomanes

Etat de l'habitat

Typicité, exemplarité

Habitat exemplaire du fait de la présence de la Doradille à feuilles en coin (seule station française)

Représentativité

Nombreux affleurements de rochers de serpentine sur le Suc (une trentaine), mais seulement quelques uns présentent cette végétation.

Intérêt patrimonial

Très fort

Etat de conservation

Des opérations de coupes de pins présents autour des affleurements ont permis d'éviter l'ombrage et le dépôt de litière. On constate une baisse du nombre de Doradille à feuilles en coin, pour des raisons non connues.

Dynamique de la végétation

Menaces liées à la colonisation progressive par les Pins sylvestres pour cet habitat thermophile et héliophile entraînant d'une part un ombrage et d'autre part le dépôt d'une épaisse litière d'aiguilles de pins.

Répartition dans le site

Nombreux affleurements de rochers de serpentine sur le Suc, mais surface réduite à quelques dizaine de m².



Groupement végétal : **Pelouses pionnières serpentini­coles à Minuartie de Diomède et Orpin des rochers**

Syntaxon phytosociologique :

Classe : **SEDO ALBI-SCLERANTHETEA BIENNIS** (= végétation pionnière à dominante de vivaces de dalles rocheuses plus ou moins horizontales, atlantiques, souvent montagnarde)

CORINE biotopes : **34.11 Pelouses médio-européennes sur débris rocheux**

Natura 2000 : **8230-4 Pelouses pionnières continentales et subatlantiques des dalles siliceuses sèches et chaudes**

Caractères diagnostiques de l'habitat :

Caractéristiques stationnelles : Sur dalle de serpentine

Altitude : 570 à 600 m. Expositions chaudes et éclairées induisant des longues périodes de sécheresse

Physionomie, structure : Cette pelouse constitue une végétation rase et ouverte laissant entrevoir le noir-vert brillant de la serpentine. Les orpins dominent généralement le groupement avec la Minuartie de Diomède, la Koelérie ou la Fétuque. Elle se maintient sur sols squelettiques de quelques cm d'épaisseur issus de l'érosion de la roche mère sous-jacente en contexte de dalle rocheuse (roche massive) ou « d'éboulis » (roche concassée).

Cortège floristique

Sedum album

Sedum reflexum

Sedum rupestre

Scleranthus perennis

Dianthus sylvestris

Thlaspi montanum

Minuartia laricifolia subsp. *diomedis*

Festuca cf. *arvernensis* subsp. *Costei*

Koeleria vallesiana

Armeria arenaria

Dianthus sylvestris

Genista pilosa

Thymus polytrichus subsp. *britannicus*

Cerastium pumilum

Arenaria leptoclados

Habitats associés : Rochers de serpentine et pelouse à Œillet sylvestre et Fétuque d'Auvergne

Etat de l'habitat

Typicité, exemplarité : Cette végétation serpentini­cole à orpins est globalement méconnue. Il est toutefois fait mention de végétations similaires en région Limousin (ENL 2000). Celles-ci diffèrent néanmoins des communautés du Suc de Clava par leur caractère atlantique et l'absence d'espèces continentales comme *Dianthus sylvestris* et *Thlaspi montanum*,. *Minuartia laricifolia* subsp. *diomedis* est une espèce des végétations chasmophytiques alpines et subalpines des Pyrénées et des Cévennes. Elle constitue sur le site une station abyssale isolée de son aire générale de répartition conférant au groupement une teinte originale. Les communautés du Suc de Clava constituent donc une association originale à caractère continental.

Le Suc de Clava est, en l'état des connaissances, le seul site connu hébergeant cette végétation. Il s'agit donc d'un habitat rarissime aujourd'hui connu que sur quelques centaines de m². Cette végétation à orpins est en effet peu fréquente à Clava.

Représentativité

Intérêt patrimonial : Fort

Etat de conservation : Bon. Des opérations de coupes de pins présents autour des affleurements ont permis d'éviter l'ombrage et le dépôt de litière.

Dynamique de la végétation : La pelouse à orpins colonise les roches nues et annonce la pelouse à Œillet sylvestre et Fétuque d'Auvergne. Menaces liées à la colonisation progressive par les Pins sylvestres pour cet habitat thermophile et héliophile entraînant d'une part un ombrage et d'autre part le dépôt d'une épaisse litière d'aiguilles de pins.

Répartition dans le site : Principalement au sommet du Suc et sur la parcelle privée.



Groupement végétal : **Pelouse vivace serpentinicole à Œillet sylvestre et Fétuque d'Auvergne**

Syntaxon phytosociologique :

Classe : **FESTUCO VALESIIACAE-BROMETEA ERECTI** (= pelouses à dominance d'hémicryptophytes, xérophiles à mésoxérophiles, collinéennes à montagnardes, surtout sur substrats carbonatés ou basiques)

Ordre : **Brometalia erecti** (= communautés atlantiques à subatlantiques)

Alliance : **Xerobromion erecti**

CORINE biotopes : **34.33 Prairies calcaires subatlantiques très sèches**

Natura 2000 : **6210 – sous-type 3**

Caractères diagnostiques de l'habitat :

Caractéristiques stationnelles : Présente sur les pentes du Suc

Altitude : 570 à 600 m. Expositions chaudes et éclairées (principalement sud-ouest à sud-est), induisant des longues périodes de sécheresse

Physionomie, structure : Il s'agit généralement de pelouses rases ouvertes dominées par la Fétuque, ou la Koelérie. Elles se développent sur sols peu épais (quelques dizaines de cm) et présentent un caractère xérophile marqué.

Cortège floristique

Carex caryophylla

Lotus corniculatus

Avenula pratensis

Sanguisorba minor

Brachypodium pinnatum

Calluna vulgaris

Thlaspi montanum

Minuartia laricifolia subsp. *diomedis*

Festuca cf. *arvernensis* subsp. *Costei*

Koeleria vallesiana

Armeria arenaria

Dianthus sylvestris

Genista pilosa

Thymus polytrichus subsp. *britannicus*

Cerastium pumilum

Arenaria leptoclados

Etat de l'habitat

Typicité, exemplarité : Par rapport à leurs équivalents connus d'autres régions la Pelouse à Œillet sylvestre et Fétuque d'Auvergne apparaît originale : les végétations équivalentes connues en région Limousin et dans l'Aveyron apparaissent plus atlantiques ; celles connues plus à l'Est dans les Alpes présentent un caractère alticole accentué puisque qu'elles sont liées aux étages subalpin et alpin. Il s'agit là encore d'une association particulière différenciée des groupements des autres régions par *Minuartia laricifolia* subsp. *diomedis*, *Dianthus sylvestris*, *Avenula pratensis*.

Représentativité

Intérêt patrimonial : Là encore, le Suc de Clava constitue, en l'état des connaissances, le seul site connu hébergeant cette végétation. Il s'agit donc d'un habitat endémique rarissime.

Etat de conservation : Des opérations de coupes de pins présents autour des affleurements ont permis d'éviter l'ombrage et le dépôt de litière.

Dynamique de la végétation : Issue de la Pelouse à orpins, cet habitat évolue soit vers un ourlet à Brachypode penné sur sols les plus épais à caractère colluvionnés (bas de pente), soit vers une lande paucispécifique à Callune et Genêt poilu.

Menaces liées à la colonisation progressive par les Pins sylvestres pour cet habitat thermophile et héliophile entraînant d'une part un ombrage et d'autre part le dépôt d'une épaisse litière d'aiguilles de pins.

Répartition dans le site : Cette pelouse est la végétation dominante du Suc de Clava.



Groupelement végétal : **Facès d'embuissonnement des pelouses dominé par le Brôme**

Syntaxon phytosociologique :

Classe : **TRIFOLIO-GERANIETEA** (= ourlet, faciès d'embuissonnement des pelouses)

CORINE biotopes : **34.41 Lisières forestières xéro-thermophiles (dominées par Bromus erectus)**

Natura 2000 : **6210 –sous-type 3**

Caractères diagnostiques de l'habitat :

Caractéristiques stationnelles

Présent sur les bas de pentes sur sols épais à caractère colluvionnés
Altitude : 550 à 570 m.

Physionomie, structure

Il s'agit de peuplements prairiaux dominés par le Brôme érigé (*Bromus erectus*).

Cortège floristique : Pas de relevés pour ce groupelement

Etat de l'habitat

Typicité, exemplarité

Ce groupelement est concerné par la directive habitats car il est rattaché aux pelouses sèches (en tant que faciès d'embuissonnement de celles-ci). Il ne s'agit donc pas d'un habitat typique.

Intérêt patrimonial

Faible

Dynamique de la végétation

Ce groupelement évolue soit vers la lande à Callune et Genêt poilu, soit vers la fruticée.

Répartition dans le site

Groupelement présent au sud et à l'ouest du Suc



Groupement végétal : **Faciès d'embuissonnement des pelouses dominé par le Brachypode**

Syntaxon phytosociologique :

Classe : **TRIFOLIO-GERANIETEA** (= ourlets, faciès d'embuissonnement des pelouses)

CORINE biotopes : **34.41 Lisières forestières xéro-thermophiles (dominées par Brachypodium)**

Natura 2000 : **6210 -sous-type 3**

Caractères diagnostiques de l'habitat :

Caractéristiques stationnelles

Habitat présent principalement sur les bas de pente, en contexte ensoleillé ou sous couvert forestier.
Altitude : 550 à 580 m.

Physionomie, structure

Il s'agit de peuplements prairiaux dominés par le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*)

Cortège floristique : Pas de relevés pour ce groupement

Etat de l'habitat

Typicité, exemplarité

Ce groupement est concerné par la directive habitats car il est rattaché aux pelouses sèches (en tant que faciès d'embuissonnement de celles-ci). Il ne s'agit donc pas d'un habitat typique.

Intérêt patrimonial

Faible

Dynamique de la végétation

Ce groupement évolue soit vers la lande à Callune et Genêt poilu, soit vers la fruticée ou directement vers un boisement de Pins sylvestres.

Répartition dans le site

Plutôt en bas de pente, mais présence du Brachypode jusque sur le sommet.



Groupe végétal : **Landes à Callune et Genêt**

Syntaxon phytosociologique :

Classe : **CALLUNO VULGARIS-ULICETEA MINORIS** (= landes à dominance de chaméphytes et nanophanérophytes)

Ordre : **Vaccinio myrtilli-Genistetalia pilosae** (= *Landes subatlantiques, planitiaires à montagnardes*)

Alliance : **Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi**

Association : **Calluno vulgaris-Genistetum pilosae**

CORINE biotopes : **31.22 Landes subatlantiques à callune et Genêt**

Natura 2000 : **4030-10 Landes acidiphiles subatlantiques sèches à subsèches**

Caractères diagnostiques de l'habitat :

Caractéristiques stationnelles : Habitat présent de manière disséminée sur le site, en mosaïque avec les pelouses sèches et les faciès d'embuissonnement.. Altitude : 550 à 600 m.

Physionomie, structure : Il s'agit de landes basses à Callune et Genêt poilu se développant en mosaïque avec les habitats de pelouses vivaces et les faciès d'embuissonnement à Brôme ou Brachypode.

Cortège floristique : Pas de relevés réalisés pour ce groupement. Cet habitat est pauvre en espèces.

Etat de l'habitat

Typicité, exemplarité :

Intérêt patrimonial : Faible, ces landes sont pauvres en espèces.

Dynamique de la végétation : Ce groupement peut évoluer vers un boisement de Pins sylvestres. Dans la bibliographie, il est mentionné que des seuils de blocage de la dynamique de recolonisation forestière peuvent ralentir plus ou moins longtemps les processus évolutifs.

La lande possède une dynamique interne avec trois phases : phase pionnière, phase mature et phase de vieillissement.

Répartition dans le site : Présent par taches du bas de pente au sommet.

ANNEXES N°5 : LISTES FLORISTIQUES PROVISOIRES

LISTE PROVISOIRE DES VEGETAUX SUPERIEURS

Espèces non entrées dans la base de données (car non déterminées ou situées à proximité du site)

Nom latin du taxon	Nom vernaculaire du taxon	Dernière observation	Observateurs
<i>Asplenium centovellense</i>	Hybride	2005	CBNMC (ANTONETTI P.)
<i>Euphrasia</i> sp.	Euphrase	1989	DELAIGUE
<i>Orobancha</i> sp.	Orobanche	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Pulsatilla rubra</i>	Pulsatille rouge	2007	CREN (PIERRON V.)
<i>Spiranthes spiralis</i>	Spiranthe	1990	GERMAIN B.

Nom latin du taxon	Nom vernaculaire du taxon	Dernière observation	Observateurs
<i>Achillea millefolium</i> L.	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier	25/06/2007	CREN (PIERRON V.)
<i>Agrostis capillaris</i> L.	Agrostide capillaire	25/06/2007	CREN (PIERRON V.)
<i>Aira caryophyllea</i> L.	Canche caryophyllée	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Allium vineale</i> L.	Ail des vignes	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.	Aulne glutineux, Verne	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L.	Ambroisie élevée, Ambroisie à feuilles d'Armoise	1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L.	Flouve odorante	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Anthyllis vulneraria</i> L.	Anthyllide vulnéraire	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh.	Arabette de thaluis	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Arenaria leptoclados</i> (Rchb.) Guss.	Sabline à parois fines, Sabline grêle	30/06/2005	CBNMC (CHOISNET G.)
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L.	Sabline à feuilles de serpolet	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Armeria arenaria</i> (Pers.) Schult.	Armérie faux-plantain, Armérie des sables	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J. & C.Presl	Fromental élevé	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Asperula cynanchica</i> L.	Herbe à l'esquinancie	25/06/2007	CREN (PIERRON V.)
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L.	Capillaire noir, Doradille noir	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Asplenium ceterach</i> L.	Cétérach officinal	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Asplenium cuneifolium</i> Viv.	Doradille à feuilles cunéiformes (Doradille à feuilles en cœur)	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Asplenium septentrionale</i> (L.) Hoffm.	Doradille du Nord	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Asplenium trichomanes</i> L.	Capillaire des murailles, Fausse capillaire, Capil	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Avenula pratensis</i> (L.) Dumort.	Avoine des prés	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Avenula pubescens</i> (Huds.) Dumort.	Avoine pubescente	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Ballota nigra</i> L.	Ballote noire	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) P.Beauv.	Brachypode penné	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Briza media</i> L.	Brize intermédiaire	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Bromus erectus</i> Huds.	Brome érigé	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Bromus hordeaceus</i> L.	Brome mou	20/06/1905	CREN (PIERRON V.)
<i>Bromus inermis</i> Leyss.	Brome inerme, Brome sans-arêtes	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Bromus sterilis</i> L.	Brome stérile	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Bryonia dioica</i> Jacq.	Bryone dioïque	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull	Callune	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Campanula glomerata</i> L.	Campanule agglomérée	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Campanula rotundifolia</i> L.	Campanule à feuilles rondes	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik.	Capselle bourse-à-pasteur	26/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Carduus nutans</i> L.	Chardon penché	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Carex caryophyllea</i> Latourr.	Laïche printanière	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Carlina vulgaris</i> L.	Carlina commune	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Castanea sativa</i> Mill.	Chataignier	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Cedrus atlantica</i> (Manetti ex Endl.) Carrière	Cèdre de l'Atlas	2000	BERTHET P., CREN (PIERRON V.)
<i>Centaurea cyanus</i> L.	Bleuet	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Centaurea jacea</i> L.	Centaurée jacée, Tête de moineau	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Centaurea paniculata</i> L.	Centaurée à panicule	2003	CREN (PIERRON V.)
<i>Centaurea pectinata</i> L.	Centaurée pectinée	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Centaureum erythraea</i> Rafn	Petite centaurée commune	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Cerastium pumilum</i> Curtis	Céraiste nain	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Chenopodium album</i> L.	Chénopode blanc	23/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop.	Cirse des champs	23/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten.	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées	2000	CREN (PIERRON V.)
<i>Colchicum autumnale</i> L.	Colchique d'automne	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Convolvulus arvensis</i> L.	Liseron des haies	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Coronilla minima</i> L.	Coronille naine, Coronille mineure	23/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	Aubépine à un style, Epine noire	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Cuscuta epithymum</i> (L.) L.	Cuscute à petites fleurs	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Cytisus oromediterraneus</i> Rivas Mart. & al.	Genêt oroméditerranéen	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	Genêt à balai	30/06/2005	CBNMC (CHOISNET G.)
<i>Dactylis glomerata</i> L.	Dactyle aggloméré	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Daucus carota</i> L.	Carotte sauvage	23/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Deschampsia flexuosa</i> (L.) Trin.	Canche flexueuse	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Dianthus carthusianorum</i> L.	Oeillet des chartreux	23/06/2005	CBNMC (CHOISNET G.)
<i>Dianthus sylvestris</i> Wulfen	Céillet des rochers, Céillet sauvage	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Epilobium angustifolium</i> L.	Epilobe en épi	18/06/2003	CREN (PIERRON V.)
<i>Erigeron annuus</i> Pers.	Vergerette annuelle	23/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Erophila verna</i> (L.) Chevall.	Drave printanière	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Eryngium campestre</i> L.	Chardon Roland	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.

<i>Euphorbia lathyris</i> L.	Euphorbe épurge	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Fallopia convolvulus</i> (L.) A.Love	Faux-liseron	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Festuca arvensis</i> Auquier, Kerguelen & Markgr.-Dann. subsp. <i>costei</i> (St.-Yves) Auquier & Kerguelen		30/06/2005	CBNMC (CHOISNET G.)
<i>Festuca lemarii</i> Bastard	Fétuque de Leman	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Fraxinus excelsior</i> L.	Frêne élevé	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Galium aparine</i> L.	Gaillet gratteron	23/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Galium verum</i> L. subsp. <i>verum</i>	Gaillet jaune (cc)	23/06/2005	CBNMC (CHOISNET G.)
<i>Genista pilosa</i> L.	Genêt poilu, Genêt velu	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Genista tinctoria</i> L.	Genêt des teinturiers	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Geranium pusillum</i> L.	Géranium fluët	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Geranium rotundifolium</i> L.	Géranium à feuilles rondes	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill.	Helianthème jaune	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Hieracium pilosella</i> L.	Piloselle	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Holcus mollis</i> L.	Houlique molle	23/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Hypericum perforatum</i> L.	Millepertuis perforé	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Hypochaeris glabra</i> L.	Porcelle glabre	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Hypochaeris radicata</i> L.	Porcelle enracinée	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Ilex aquifolium</i> L.	Houx	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Jasione montana</i> L.	Jasione des montagnes	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Juniperus communis</i> L.	Genévrier commun	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Koeleria vallesiana</i> (Honck.) Gaudin	Koelérie du Valais	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam.	Marguerite commune	26/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Linaria pelisseriana</i> (L.) Mill.	Linaire de Pellissier	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Linaria repens</i> (L.) Mill.	Linaire rampante	26/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Lolium perenne</i> L.	lvraie vivace	23/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Lonicera periclymenum</i> L.	Chèvrefeuille des bois	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Lotus corniculatus</i> L.	Lotier corniculé, Pied de poule	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Luzula campestris</i> (L.) DC.	Luzule champêtre	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Malva sylvestris</i> L.	Mauve sylvestre, Grande mauve	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Matricaria perforata</i> Mérat	Matricaire inodore	23/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Minuartia laricifolia</i> (L.) Schinz & Thell. subsp. <i>d</i>	Minuartie à feuilles de Mélèze, ssp. de Diomède	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Montia fontana</i> L. subsp. <i>chondrosperma</i> (Fenzl)	Montie des fontaines (cc)	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill.	Muscari à toupet	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Myosotis stricta</i> Link ex Roem. & Schult.	Myosotis raide	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	Narcisse	09/05/1991	GERMAIN B.
<i>Noccaea montana</i> (L.) F.K.Mey.	Tabouret des montagnes, Tabouret des collines	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Notholaena marantae</i> (L.) Desv.	Doradille de Maranta, Notholaène de Maranta	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Odontites luteus</i> (L.) Clairv. subsp. <i>luteus</i>	Euphrase jaune (cc)	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Ononis spinosa</i> L.	Bugrane épineuse	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	Ophioglosse vulgaire	1992	GERMAIN B.
<i>Orchis morio</i> L.	Orchis bouffon	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Papaver rhoeas</i> L.	Coquelicot	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Pimpinella saxifraga</i> L.	Petit boucage	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Pinus pinaster</i> Aiton	Pinus Pinaster	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Pinus sylvestris</i> L.	Pin sylvestre	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Plantago lanceolata</i> L.	Plantain lancéolé	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Poa annua</i> L.	Pâturin annuel	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Poa compressa</i> L.	Pâturin comprimé	30/06/2005	CBNMC (CHOISNET G.)
<i>Poa nemoralis</i> L.	Pâturin des bois	23/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Poa trivialis</i> L.	Pâturin commun	26/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Polygala vulgaris</i> L.	Polygala commun	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Polygonum aviculare</i> L.	Renouée des oiseaux	23/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Potentilla neumanniana</i> Rchb.	Potentille printanière	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Potentilla reptans</i> L.	Potentille rampante, Quintefeuille	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Prunus cerasus</i> L.	Griottier	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Prunus spinosa</i> L.	Epine noire, Prunellier	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Quercus humilis</i> Mill.	Chêne pubescent	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Ranunculus bulbosus</i> L.	Renoncule bulbeuse	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Ranunculus paludosus</i> Poir.	Renoncule des marais, Renoncule à feuilles de cerf	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Reseda luteola</i> L.	Réséda des teinturiers	26/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Rhinanthus minor</i> L.	Petit cocriste	22/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Rorippa islandica</i> (Oeder ex Gunnerus) Borbás	Rorippe d'Islande	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Rosa canina</i> L.	Rosier des chiens	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Rubus fruticosus</i> L.	Ronce commune	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Rumex acetosa</i> L.	Oseille des prés	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Rumex acetosella</i> L.	Petite oseille	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Rumex crispus</i> L.	Patience crépue	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Sanguisorba minor</i> Scop.	Petite Pimprenelle	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Saxifraga granulata</i> L.	Saxifrage granulé	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Scilla autumnalis</i> L.	Scille d'automne	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Scleranthus perennis</i> L.	Scléranthe vivace	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Sedum acre</i> L.	Poivre de muraille, Orpin acre	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Sedum album</i> L.	Orpin blanc	20/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Sedum dasyphyllum</i> L.	Orpin à feuilles serrées	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Sedum reflexum</i> L.	Orpin réfléchi (cc) (ccs)	30/06/2005	CBNMC (CHOISNET G.)
<i>Sedum rubens</i> L.	Orpin rougeâtre	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Sedum rupestre</i> L.	Orpin réfléchi	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Senecio jacobaea</i> L.	Séneçon jacobée, Herbe de Saint jacques	26/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Senecio lividus</i> L.	Séneçon livide	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Senecio sylvaticus</i> L.	Séneçon des bois	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.

<i>Senecio viscosus</i> L.	Séneçon visqueux	1996	CREN (GUERIN B.)
<i>Senecio vulgaris</i> L.	Séneçon commun	23/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Seseli montanum</i> L.	Séséli des montagnes	1998	BERTHET P., CREN (PIERRON V.)
<i>Solanum dulcamara</i> L.	Douce amère	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill	Laiteron rude	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz	Alouchier, Alisier blanc	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Spergula morisonii</i> Boreau	Spargoute printanière, Spergule de Morison	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Stellaria graminea</i> L.	Stellaire graminée	06/07/2001	CREN (PIERRON V.)
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill.	Mouron des oiseaux	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Taraxacum officinale</i> Weber	Pissenlit, Dent de lion	23/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Teucrium scorodonia</i> L.	Germandrée, Sauge des bois	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Thesium divaricatum</i> Jan ex Mert. & W.D.J.Koch	Thésium divariqué	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Thymus polytrichus</i> A.Kern. ex Borbás subsp. br	Thym à pilosité variable (cc)	30/06/2005	CBNMC (CHOISNET G.)
<i>Thymus serpyllum</i> L.	Serpolet à feuilles étroites	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Trifolium arvense</i> L.	Trèfle des champs, Pied de lièvre	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Trifolium campestre</i> Schreb.	Trèfle jaune	30/06/2005	CBNMC (CHOISNET G.)
<i>Trifolium pratense</i> L.	Trèfle des prés	1998	CREN (PIERRON V.)
<i>Trifolium repens</i> L.	Trèfle rampant, Trèfle blanc	23/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Trifolium striatum</i> L.	Trèfle strié	23/06/1999	CREN (PIERRON V.)
<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray	Vesce hérissée	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Vicia sativa</i> L.	Vesce cultivée	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Viola arvensis</i> Murray	Pensée des champs	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.
<i>Viola canina</i> L.	Violette de chien	21/05/2007	CREN (PIERRON V.) et MENARD O.

LISTE PROVISOIRE DES LICHENS

Listes des observateurs

AGNELLO G. (Université de Grenoble)	2003
-------------------------------------	------

Espèces non entrées dans la base de données

Nom latin du taxon	sous-espèce et variété	Milieu	Type
<i>Aspicilia</i> 1		saxicole	crustacé
<i>Aspicilia</i> 2		saxicole	crustacé
<i>Aspicilia contorta</i> (Hoffm.) Krempelh.		saxicole	crustacé
<i>Caloplaca arenaria</i> (Pers.) Müll. Arg.		saxicole	crustacé
<i>Caloplaca crenulatella</i> (Nyl.) Oliv.		saxicole	crustacé
<i>Caloplaca festiva</i> (Ach.) Zw.		saxicole	crustacé
<i>Caloplaca holocarpa</i> (Hoffm.) Wade		saxicole	crustacé
<i>Candelariella vitellina</i> (Ehrht.) Müll. Arg.		saxicole	crustacé
<i>Cladonia chlorophaea</i> (Flörke ex Sommerf) Spreng. em. Ahti		terricole	complexe
<i>Cladonia coniocraea</i> auct.		terricole	complexe
<i>Cladonia fimbriata</i> (L.) Fr.		terricole	complexe
<i>Cladonia foliacea</i> (Hudds.) Willd.	var. <i>convoluta</i>	terricole	complexe
<i>Cladonia furcata</i> (Ach.) Nyl.	var. <i>palamaea</i>	terricole	complexe
<i>Cladonia furcata</i> (Flörke) Vain.	var. <i>pinnata</i>	terricole	complexe
<i>Cladonia furcata</i> (Hudds.) Schrad.		terricole	complexe
<i>Cladonia portentosa</i> (Duf.) Coem.		terricole	complexe
<i>Cladonia pyxidata</i> (L.) Hoffm.	var. <i>pyxidata</i>	terricole	complexe
<i>Cladonia ramuscula</i> (With.) Laundin		terricole	complexe
<i>Ephebe lanata</i> (L.) Vain.		saxicole	gélatineux
<i>Lecanora campestris</i> (Schaer.) Hue	ssp <i>campestris</i> , var. <i>campestris</i>	saxicole	crustacé
<i>Lecanora dispersa</i> (Pers.) Sommerf.		saxicole	crustacé
<i>Lecanora hagenii</i> (Ach.) Ach.		saxicole	crustacé
<i>Lecanora muralis</i> (Schreb.) Rabenh.		saxicole	crustacé
<i>Lecanora sulphurea</i> (Hoffm.) Ach.		saxicole	crustacé
<i>Lecidella carphatica</i> Körb.		saxicole	crustacé
<i>Lobothallia radiosa</i> (Hoffm.) Poelt et Leuckert		saxicole	crustacé
<i>Ochrolechia parella</i> (L.) Massal.	ssp. <i>parella</i>	saxicole	crustacé
<i>Parmelia caperata</i> (L.) Ach.		saxicole	foliacé
<i>Parmelia glabratula</i> (Lamy) Nyl.		saxicole	foliacé
<i>Parmelia pulla</i> Ach.		saxicole	foliacé
<i>Parmelia somloensis</i> Gyeln,		saxicole	foliacé
<i>Parmelia tiliacea</i> (Hoffm.) Ach.		saxicole	foliacé
<i>Pertusaria amara</i> (Ach.) Nyl.		saxicole	crustacé
<i>Pertusaria amara</i> (Flörke) Erichs	var. <i>flatowiana</i>	saxicole	crustacé
<i>Physcia adscendes</i> (Fr.) Oliv.		saxicole	foliacé
<i>Physcia caesia</i> (Hoffm.) Fűrnrhor	var. <i>caesia</i>	saxicole	foliacé
<i>Physcia caesia</i> (Hoffm.) Fűrnrhor		saxicole	foliacé
<i>Psorotichia schaereri</i> (Massal.) Cromb.		saxicole	
<i>Rhizocarpon disporum</i> (Naeg ex Hepp) Müll. Arg.		saxicole	crustacé
<i>Rhizocarpon geographicum</i> (L.) DC.		saxicole	crustacé
<i>Rhizocarpon hochstetteri</i> (Körb.) Vain.		saxicole	crustacé
<i>Rhizocarpon lecanorinum</i> Anders.		saxicole	crustacé
<i>Xanthoria parietina</i> (Oxn.) n.c.	ssp. <i>calicicola</i>	saxicole	foliacé

LISTE PROVISoire DES MOUSSES

Listes des observateurs

NEUVILLE M.	1996
-------------	------

Espèces non entrées dans la base de données

Nom latin du taxon	Milieu	Groupe
<i>Barbula hornschuchiana</i>	Surface terreuse	Acrocarpe
<i>Brachythecium rutabulum</i>	Pelouse	Pleurocarpe
<i>Bujum capillare</i>	Surface terreuse	Acrocarpe
<i>Dicranum scoparium</i>	Surface terreuse, pelouse	Acrocarpe
<i>Frullania tamarisci</i>	Rochers	Hépatique
<i>Grimmia laevigata</i>	Rochers	Acrocarpe
<i>Grimmia trichophylla</i> var. <i>trichophylla</i>	Surface terreuse	Acrocarpe
<i>Hedwigia ciliata</i> var. <i>leucophaea</i>	Rochers	Acrocarpe
<i>Hypnum cupressiforme</i> var. <i>cupressiforme</i>	Rochers, surface terreuse, pelouse	Pleurocarpe
<i>Hypnum cupressiforme</i> var. <i>lacunosum</i>	Rochers, pelouse	Pleurocarpe
<i>Hypnum jutlandicum</i>	Pelouse	Pleurocarpe
<i>Orthotrichum anonpalum</i>	Rochers	Acrocarpe
<i>Pleurozium schreberi</i>	Pelouse	Pleurocarpe
<i>Pseudoscleropodium purum</i>	Pelouse	Pleurocarpe
<i>Racomitrium heterostichum</i>	Rochers	Acrocarpe
<i>Racomitrium lanuginosum</i>	Pelouse	Acrocarpe
<i>Rhytidium rugosum</i>	Surface terreuse, pelouse	Pleurocarpe
<i>Weissia condensa</i>	Surface terreuse	Acrocarpe

ANNEXES N°6 : LISTES FAUNISTIQUES PROVISOIRES

LISTE PROVISOIRE DES OISEAUX

Listes des observateurs

DELAIGUE J.	1995
GUERIN B. (CREN)	1996 à 1997
PIERRON V. (CREN)	1998 à 2007

Nom vernaculaire du taxon	Nom latin du taxon	Dernière observation	Statut					Espèces en annexe 1 de la Directive Oiseaux	
			Reproduction certaine	Reproducteur probable	Territoire possible	Migration - passage	Irregulier		
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	29/09/2001				1			X
Bruant fou, Bruant jaune	<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	10/07/2007					1		
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	1996					1		
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i> Linnaeus, 1758	1996					1		
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	1996						1	X
Buse variable	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	10/07/2007						1	
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	10/07/2007				1			
Chardonneret élégant, Chardonneret	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	03/07/2003					1		
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	29/09/2001						1	X
Corneille noire	<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	10/07/2007						1	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	03/07/2003	1						X
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	1996						1	
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	25/06/2007					1		
Faisan de Colchide, Faisans de Chasse	<i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758	29/09/2001						1	
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	25/06/2007						1	
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	1998						1	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	03/07/2003						1	
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	25/06/2007						1	
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i> (Linnaeus, 1758)	06/07/2001						1	
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	25/06/2007						1	
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	10/07/2007						1	
Martinet noir	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	25/06/2007						1	
Merle noir	<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	25/06/2007				1			
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	10/07/2007				1			
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i> Linnaeus, 1758	10/07/2007				1			
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	10/07/2007				1			
Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i> Linnaeus, 1758	10/07/2007				1			
Mésange noire	<i>Parus ater</i> Linnaeus, 1758	25/09/2000				1			
Milan noir	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	10/07/2007						1	X
Milan royal	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	1998						1	X
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	25/06/2007						1	
Perdrix bartavelle	<i>Alectoris graeca</i> (Meisner, 1804)	07/01/2003							1
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	18/04/2006					1		
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	25/06/2007					1		
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	09/08/1999							1
Pic vert	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	25/09/2000							1
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	10/07/2007	1						X
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	21/05/2007					1		
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	25/06/2007				1			
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	25/06/2007				1			
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	1996						1	
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	25/09/2000						1	
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	21/10/1998						1	
Rougegorge familier, Rouge-gorge	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	21/10/1998						1	
Serin cini	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	10/07/2007						1	
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	10/07/2007						1	
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i> (Linnaeus, 1766)	03/07/2003				1			
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	1996							1
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	1996							1
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	10/07/2007				1			
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	25/10/2000				1			

LISTE PROVISoire DES MAMMIFERES

Listes des observateurs

PIERON V. (CREN)	1998 à 2007
------------------	-------------

Nom vernaculaire du taxon	Nom latin du taxon	Dernière observation					
			Reproduction certaine	Reproducteur probable	Territoire possible	Migration - passage	Irregulier
Belette					X		
Blaireau européen	<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	10/07/2003			X		
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	25/06/2007			X		
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	10/07/2007			X		
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	25/06/2007			X		
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	10/07/2007			X		
Sanglier	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	18/04/2006			X		

LISTE PROVISoire DES REPTILES ET AMPHIBIENS

Listes des observateurs

GUERIN B. (CREN)	1996 à 1997
PIERON V. (CREN)	1998 à 2007

Nom vernaculaire du taxon	Nom latin du taxon	Dernière observation					
			Reproduction certaine	Reproducteur probable	Territoire possible	Migration - passage	Irregulier
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	18/04/2006			X		
Lézard vert	<i>Lacerta viridis</i> (Laurenti, 1768)	09/08/1999			X		
Grenouille rieuse	<i>Rana ridibunda</i> Pallas, 1771	25/06/2007			X		

LISTE PROVISoire DES PAPILLONS

Listes des observateurs

SSNLF (BERARD M.)	1996 et 1997
OPIE (ROZIER Y.)	2002

Papillons de nuit

Nom vernaculaire du taxon	Nom latin du taxon	Dernière observation
	<i>Thaumetopoea pityocampa</i> (Denis & Schuffermüller), 1775	1996
	<i>Pleuroptya ruralis</i> (Scopoli, 1763)	1996
	<i>Xestia triangulum</i> (Hufnagel, 1766)	1996
	<i>Xestia c-nigrum</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Xestia castanea</i> (Esper, 1798)	1996
	<i>Xestia agathina</i> (Duponchel, 1827)	1996
	<i>Trigonophora jodea</i> (Herrich-Schäffer, 1850)	1996
	<i>Trachea atriplicis</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Thyatira batis</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Tholera decimalis</i> (Poda, 1761)	1996
	<i>Sitochroa verticalis</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Thaumetopoea processionea</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Sitochroa verticalis</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Thalpophila matura</i> (Hufnagel, 1766)	1996
	<i>Stilbia anomala</i> (Haworth, 1812)	1996
	<i>Spilosoma lubricipeda</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Rusina ferruginea</i> (Esper, 1785)	1996
	<i>Gymnoscelis rufifasciata</i> (Haworth, 1809)	1996
	<i>Pterostoma palpina</i> (Clerck, 1759)	1996
	<i>Cryphia ravula</i> (Hübner, 1813)	1996
	<i>Luperina rubella</i> (Duponchel, 1835)	1996
	<i>Cryphia algae</i> (Fabricius, 1775)	1996
	<i>Tholera cespitis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Eilema complana</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Dolicharthria punctalis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Eudonia truncicolella</i> (Stainton, 1849)	1996
	<i>Udea ferrugalis</i> (Hübner, 1796)	1996
	<i>Catephia alchymista</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Anania verbascalis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Zygaena filipendulae</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Scoparia ambigualis</i> (Treitschke, 1829)	1996
	<i>Scoparia basistrigalis</i> Knaggs, 1866	1996
	<i>Emmelia trabealis</i> (Scopoli, 1763)	1996

	<i>Xestia xanthographa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Eremobia ochroleuca</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Panolis flammea</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Polyphaenis sericata</i> (Esper, 1787)	1996
	<i>Earias clorana</i> (Linnaeus, 1761)	1996
	<i>Dendrolimus pini</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Deilephila porcellus</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Eudonia mercurella</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Titanio pollinalis</i>	1996
	<i>Pyrausta despicata</i> (Scopoli, 1763)	1996
	<i>Malacosoma neustria</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Sitochroa palealis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Elaphria venustula</i> (Hübner, 1790)	1996
	<i>Agrotis trux</i> (Hübner, 1824)	1996
	<i>Hoplodrina ambigua</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Cilix glaucata</i> (Scopoli, 1763)	1996
	<i>Heliothis peltigera</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Habrosyne pyritoides</i> (Hufnagel, 1766)	1996
	<i>Actinotia hyperici</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Agrochola helvola</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Agrochola lychnidis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Agrotis clavis</i> (Hufnagel, 1766)	1996
	<i>Eublemma purpurina</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Phytometra viridaria</i> (Clerck, 1759)	1996
	<i>Agrotis ipsilon</i> (Hufnagel, 1766)	1996
	<i>Lithosia quadra</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Anarta myrtilli</i> (Linnaeus, 1761)	1996
	<i>Antitype chi</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Apamea monoglypha</i> (Hufnagel, 1766)	1996
	<i>Apamea sordens</i> (Hufnagel, 1766)	1996
	<i>Apamea sublustris</i> (Esper, 1788)	1996
	<i>Aporophyla nigra</i> (Haworth, 1809)	1996
	<i>Atethmia centrago</i> (Haworth, 1809)	1996
	<i>Autographa gamma</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Axylia putris</i> (Linnaeus, 1761)	1996
	<i>Agrotis exclamationis</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Craniophora ligustri</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Nomophila noctuella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Oligia latruncula</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Lasiocampa quercus</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Ochroleuca plecta</i> (Linnaeus, 1761)	1996
	<i>Notodonta dromedarius</i> (Linnaeus, 1767)	1996
	<i>Nola chlamitulalis</i> (Hübner, 1813)	1996
	<i>Noctua pronuba</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Noctua orbona</i> (Hufnagel, 1766)	1996
	<i>Noctua janthina</i> Denis & Schiffermüller, 1775	1996
	<i>Lasiocampa trifolii</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Diacrisia sannio</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Cosmia trapezina</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Noctua fimbriata</i> (Schreber, 1759)	1996
	<i>Noctua comes</i> Hübner, 1813	1996
	<i>Miltochrista miniata</i> (Forster, 1771)	1996
	<i>Mesoligia furuncula</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Mesapamea secalis</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Malacosoma neustria</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Macrothylacia rubi</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Lycophotia porphyrea</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Luperina testacea</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Phragmatobia fuliginosa</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Noctua interjecta</i> Hübner, 1803	1996
	<i>Agriphila geniculea</i> (Haworth, 1811)	1996
	<i>Parastichtis ypsilon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Idaea ochrata</i> (Scopoli, 1763)	1996
	<i>Scopula imitaria</i> (Hübner, 1799)	1996
	<i>Thalera fimbrialis</i> (Scopoli, 1763)	1996
	<i>Agriphila inquinatella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Crambus lathoniellus</i> (Zincken, 1817)	1996
	<i>Chrysoteuchia culmella</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Pyropteron chrysidiforme</i> (Esper, 1782)	1996
	<i>Adscita geryon</i> (Hübner, 1813)	1996
	<i>Idaea humiliata</i> (Hufnagel, 1767)	1996
	<i>Jordanita globulariae</i> (Hübner, 1793)	1996
	<i>Idaea aversata</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Epilecta linogrisea</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Catoptria falsella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Catoptria staudingeri</i> (Zeller, 1863)	1996
	<i>Chrysocrambus linetella</i> (Fabricius, 1781)	1996
	<i>Udea fulvalis</i> (Hübner, 1809)	1996
	<i>Pseudoips prasinanus</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Hypsopygia costalis</i> (Fabricius, 1775)	1996

	<i>Paradrina flavirena</i> (Guenée, 1852)	1996
	<i>Charanyca trigrammica</i> (Hufnagel, 1766)	1996
	<i>Adscita manni</i> (Lederer, 1853)	1996
	<i>Camptogramma bilineata</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Eupithecia nanata</i> (Hübner, 1813)	1996
	<i>Eupithecia icterata</i> (de Villers, 1789)	1996
	<i>Eupithecia subfuscata</i> (Haworth, 1809)	1996
	<i>Eupithecia laquaearia</i> Herrich-Schäffer, 1848	1996
	<i>Eupithecia linariata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Perizoma bifaciata</i> (Haworth, 1809)	1996
	<i>Colostygia pectinataria</i> (Knoch, 1781)	1996
	<i>Thera obeliscata</i> (Hübner, 1787)	1996
	<i>Thera firmata</i> (Hübner, 1822)	1996
	<i>Idaea biselata</i> (Hufnagel, 1767)	1996
	<i>Cosmorhoe ocellata</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Paradrina clavipalpis</i> (Scopoli, 1763)	1996
	<i>Epirrhoe rivata</i> (Hübner, 1813)	1996
	<i>Epirrhoe alternata</i> (Müller, 1764)	1996
	<i>Catarhoe cuculata</i> (Hufnagel, 1767)	1996
	<i>Scotopteryx luridata</i> (Hufnagel, 1767)	1996
	<i>Rhodostrophia calabra</i> (Petagna, 1786)	1996
	<i>Rhodostrophia vibicaria</i> (Clerck, 1759)	1996
	<i>Idaea deversaria</i> (Herrich-Schäffer, 1847)	1996
	<i>Idaea straminata</i> (Borkhausen, 1794)	1996
	<i>Idaea degeneraria</i> (Hübner, 1799)	1996
	<i>Cidaria fulvata</i> (Forster, 1771)	1996
	<i>Lomaspilis marginata</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Bupalus piniaria</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Melitaea phoebe</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Peribatodes ilicaria</i> (Geyer, 1833)	1996
	<i>Peribatodes secundaria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Peribatodes rhomboidaria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Synopsis sociaria</i> (Hübner, 1799)	1996
	<i>Nychiodes obscuraria</i> (de Villers, 1789)	1996
	<i>Ourapteryx sambucaria</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Crocallis elinguaris</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Opisthograptis luteolata</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Acronicta rumicis</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Macaria liturata</i> (Clerck, 1759)	1996
	<i>Adactylotis contaminaria</i> (Hübner, 1813)	1996
	<i>Aplocera plagiata</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Chesias legatella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Chloroclystis chloerata</i> Mabille, 1870	1996
	<i>Comibaena bajularia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Pseudoterpna pruinata</i> (Hufnagel, 1767)	1996
	<i>Euzophera pinguis</i> (Haworth, 1811)	1996
	<i>Trachycera advenella</i> (Zincken, 1818)	1996
	<i>Dioryctria mutata</i> Fuchs, 1903	1996
	<i>Pempelia formosa</i> (Haworth, 1811)	1996
	<i>Pempelia palumbella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Synapse punctalis</i> (Fabricius, 1775)	1996
	<i>Pachynemia hippocastanaria</i> (Hübner, 1799)	1996
	<i>Eligmodonta ziczac</i> L., 1758	1996
	<i>Acronicta auricoma</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Acronicta tridens</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Mythimna pallens</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Mythimna unipuncta</i> (Haworth, 1809)	1996
	<i>Mythimna vitellina</i> (Hübner, 1808)	1996
	<i>Mythimna ferrago</i> (Fabricius, 1787)	1996
	<i>Lacanobia w-latinum</i> (Hufnagel, 1766)	1996
	<i>Eugnorisma glareosa</i> (Esper, 1788)	1996
	<i>Ematurga atomaria</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Eilema depressa</i> (Esper, 1787)	1996
	<i>Aspitates gilvaria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Cabera exanthemata</i> (Scopoli, 1763)	1996
	<i>Lomographa temerata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1996
	<i>Arctia villica</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Hylaea fasciaria</i> (Linnaeus, 1758)	1996
	<i>Hyloicus pinastri</i> (L.), 1758	1996
	<i>Campaea margaritaria</i> (Linnaeus, 1761)	1996
	<i>Euclidia glyphica</i> (Linnaeus, 1758)	1997
	<i>Plebeius argus</i> (Linnaeus, 1758)	1997
	<i>Agriphila tristella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1997
	<i>Macroglossum stellatarum</i> (Linnaeus, 1758)	1997
	<i>Diacrisia sannio</i> (Linnaeus, 1758)	1997
	<i>Timandra comae</i> Schmidt, 1931	1997
	<i>Agriphila straminella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1997
	<i>Scopula ornata</i> (Scopoli, 1763)	1997

Papillons de nuit

Nom vernaculaire du taxon	Nom latin du taxon	Dernière observation
Agreste	<i>Hipparchia semele</i> (Linnaeus, 1758)	30/07/2002
Amarylis	<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1767)	30/07/2002
Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	30/07/2002
Azuré de la Sariette	<i>Pseudophilotes baton</i> (Bergsträsser, 1779)	13/08/2002
Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	13/08/2002
Azuré du Genêt (ccs)	<i>Lycaeides idas</i> Linnaeus, 1761	1996
Belle-Dame, Vanesse des Chardons	<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	1996
Collier-de-coraïl	<i>Aricia agestis</i> D., 1775	1996
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1761)	30/07/2002
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i> (Poda, 1761)	1996
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	30/07/2002
Ecaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i> (Poda, 1761)	1996
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	30/07/2002
Faune	<i>Hipparchia statilinus</i> (Hufnagel, 1766)	1996
Flambé	<i>Iphiclide podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	30/07/2002
Hermite	<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	13/08/2002
Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	30/07/2002
Hespérie de la Passe-Rose	<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)	1996
Hespérie de l'Aigremoine	<i>Pyrgus malvoides</i> (Elwes & Edwards, 1897)	1997
Hespérie des Sanguisorbes (cc)	<i>Spialia sertorius ali</i> Oberthur, 1881	1997
Machaon	<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	30/07/2002
Mélitée des Scabieuses	<i>Mellicta parthenoides</i> Keferstein, 1851	30/08/2002
Mélitée du Plantain	<i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)	30/08/2002
Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i> (Esper, 1778)	1996
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	30/07/2002
Noctuelle trapue ou Noctuelle épaisse	<i>Agrotis crassa</i> (Hübner, [1803])	1996
Paon-du-jour	<i>Inachis io</i> (Linnaeus, 1758)	13/08/2002
Petit Agreste ou Mercure ou Aréthuse	<i>Arethusana arethusia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	13/08/2002
Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i> (Linnaeus, 1758)	30/07/2002
Petite Violette	<i>Clossiana dia</i> L., 1767	30/07/2002
Piérïde du Chou	<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	30/07/2002
Piérïde du Lotier	<i>Leptidea sinapis</i> (Linnaeus, 1758)	30/08/2002
Piérïde du Navet	<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	30/08/2002
Satyre (M), la Mégère (F)	<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	30/07/2002
Silène	<i>Brintesia circe</i> (Fabricius, 1775)	30/07/2002
Souci	<i>Colias crocea</i> Geoffroy, 1785	13/08/2002
Soufré	<i>Colias hyale</i> (Linnaeus, 1758)	13/08/2002
Tircis	<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	30/07/2002
Virgule	<i>Hesperia comma</i> (Linnaeus, 1758)	1996
Voile	<i>Drymonia velitaris</i> (Hufnagel, 1766)	1996
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	1996

LISTE PROVISOIRE DES ORTHOPTERES

Listes des observateurs

DE FLAUGERGUES F. (Miramella)	1996 et 2004
BRAUD Y. (CEEP)	2002

Nom vernaculaire du taxon	Nom latin du taxon	Dernière observation
	<i>Acrotylus insubricus</i> (Scopoli, 1786)	14/02/2002
Oedipode automnale	<i>Aiolopus strepens</i> (Latreille, 1804)	14/02/2002
Criquet de Barbarie	<i>Calliptamus barbarus</i> (Costa, 1836)	22/09/2004
Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i> (Linnaeus, 1758)	22/09/2004
Caloptène provençal	<i>Calliptamus siciliae</i> Ramme, 1927	20/07/2000
	<i>Chorthippus albomarginatus</i> (De Geer, 1773)	22/09/2004
	<i>Chorthippus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)	08/09/2000
	<i>Chorthippus brunneus</i> (Thunberg, 1815)	22/09/2004
	<i>Chorthippus dorsatus</i> (Zetterstedt, 1821)	22/09/2004
	<i>Chorthippus mollis</i> (Charpentier, 1825)	22/09/2004
	<i>Chorthippus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)	22/09/2004
	<i>Chorthippus vagans</i> (Eversmann, 1848)	22/09/2004
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i> (Fabricius, 1793)	22/09/2004
	<i>Ephippiger ephippiger</i> (Fiebiger, 1784)	22/09/2004
Criquet ubiquiste	<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)	22/09/2004
	<i>Euchorthippus pulvinatus</i> (Fischer de Waldheim, 1846)	22/09/2004
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	22/09/2004
Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)	20/07/2000
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i> (Bosc, 1792)	22/09/2004
Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens</i> (Scopoli, 1763)	22/09/2004
Oedipode soufrée	<i>Oedaleus decorus</i> (Germar, 1826)	22/09/2004
Oedipode turquoise	<i>Oedipoda caerulescens</i> (Linnaeus, 1758)	22/09/2004
	<i>Oedipoda germanica</i> (Latreille, 1804)	22/09/2004
Criquet rouge-queue	<i>Omocestus haemorrhoidalis</i> (Charpentier, 1825)	08/09/2000
Criquet des friches	<i>Omocestus petraeus</i> (Brisout de Barneville, 1856)	22/09/2004
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i> (Zetterstedt, 1821)	22/09/2004
Tétrix méridional	<i>Paratettix meridionalis</i> (Rambur, 1838)	14/02/2002
Criquet pansu	<i>Pezotettix giornae</i> (Rossi, 1794)	22/09/2004
	<i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853	22/09/2004
	<i>Platycleis albopunctata</i> (Goeze, 1778)	22/09/2004
Decticelle grisâtre	<i>Platycleis albopunctata grisea</i> (Fabricius, 1781)	08/09/2000
Decticelle carroyée	<i>Platycleis tessellata</i> (Charpentier, 1825)	22/09/2004
Criquet printanier	<i>Pyrgomorpha conica</i> (Olivier, 1791)	14/02/2002
Sténobothre de la Palène	<i>Stenobothrus lineatus</i> (Panzer, 1796)	22/09/2004
Sténobothre nain	<i>Stenobothrus stigmaticus</i> (Rambur, 1838)	14/09/1996
Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i> (Linnaeus, 1758)	22/09/2004
Tétrix commun	<i>Tetrix undulata</i> (Sowerby, 1806)	08/09/2000
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	22/09/2004

Version provisoire

rédaction
Virginie PIERRON

collaborations
Commune de Savas
Conservatoire Botanique National
du Massif Central

programme réalisé
avec le soutien de

Rhône-Alpes Région



CREN Rhône-Alpes
antenne Ardèche-Drôme
Domaine Olivier de Serres
07170 MIRABEL
tél. 04.75.36.30.59

réseau
des conservatoires
d'espaces naturels
de Rhône-Alpes

